

Février 2011



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольствен
ная и
сельскохозяйств
енная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

CONSEIL

Cent quarante-unième session

Rome, 11-15 avril 2011

**Rapport de la trentième session de la Conférence régionale
pour le Proche-Orient
(Khartoum (Soudan), 4-8 décembre 2010)**

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

**RAPPORT DE LA
TRENTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR LE PROCHE-ORIENT**

Khartoum (République du Soudan), 4-8 Décembre 2010

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient
2010**

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour le Proche-Orient

Première	- Le Caire (Égypte), 2-14 février 1948
Deuxième	- Bloudane (Syrie), 28 août - 6 septembre 1951
Troisième	- Le Caire (Égypte), 1 ^{er} -9 septembre 1953
Quatrième	- Damas (Syrie)*, 10-20 décembre 1958
Cinquième	- Téhéran (Iran), 21 septembre - 1 ^{er} octobre 1960
Sixième	- Tel Amara (Liban), 30 juillet - 8 août 1962
Septième	- Le Caire (Égypte)**, 19-31 octobre 1964
Huitième	- Khartoum (Soudan), 24 janvier - 2 février 1967
Neuvième	- Bagdad (Iraq), 21 septembre - 1 ^{er} octobre 1968
Dixième	- Islamabad (Pakistan), 12 - 22 septembre 1970
Onzième	- Koweït (Koweït), 9-19 septembre 1972
Douzième	- Amman (Jordanie), 31 août - 9 septembre 1974
Treizième	- Tunis (Tunisie), 4-11 octobre 1976
Quatorzième	- Damas (Syrie), 9-16 septembre 1978
Quinzième	- Rome (Italie), 21-25 avril 1981
Seizième	- Nicosie (Chypre), 25-29 octobre 1982
Dix-septième	- Aden (Rép. dém. pop. du Yémen), 11-15 mars 1984
Dix-huitième	- Istanbul (Turquie), 17-21 mars 1986
Dix-neuvième	- Mascate (Oman), 13-17 mars 1988
Vingtième	- Tunis (Tunisie), 12-16 mars 1990
Vingt et unième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 17-21 mai 1992
Vingt-deuxième	- Amman (Jordanie), 3-6 juillet 1994
Vingt-troisième	- Rabat (Royaume du Maroc), 26-29 mars 1996
Vingt-quatrième	- Damas (République arabe syrienne), 21-25 mars 1998
Vingt-cinquième	- Beyrouth (Liban), 20-24 mars 2000
Vingt-sixième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 9-13 mars 2002
Vingt-septième	- Doha (État du Qatar), 13-17 mars 2004
Vingt-huitième	- Sanaa (République du Yémen), 12-16 mars 2006
Vingt-neuvième	- Le Caire (Égypte), 1er-5 mars 2008
Trentième	- Khartoum, (République du Soudan), 4-8 Décembre 2010

* Connue sous le nom de République arabe unie du 01/03/1958 au 28/09/1961.

** Connue sous le nom de République arabe unie jusqu'au 02/09/1971.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	i-vi
I. INTRODUCTION	<u>Paragraphe</u>
– Organisation de la Conférence	1
– Cérémonie d'ouverture	2-13
– Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur	14-16
– Adoption de l'ordre du jour	17
II. ALLOCUTIONS	
– Allocution du Directeur général	18
– Allocution du gouvernement hôte	19
– Allocution du Président indépendant du Conseil	20
III. POINTS À EXAMINER	
– Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO – notamment, mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI), y compris le réseau de bureaux décentralisés	21-22
– Création d'un Centre des services communs unique au niveau mondial	23-25
– Rôle des conférences régionales de la FAO dans le contexte de la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)	26-27
– Rapport sur les activités de la FAO (2008-2009) dans la région et suite donnée aux principales recommandations de la vingt-neuvième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient	28-29
– Cadre de priorités régionales de la FAO pour le Proche-Orient	30-33
– Exécution du programme de travail et budget (2010-2011) et domaines d'action prioritaires dans la région du Proche-Orient pour l'exercice biennal suivant	34-35
– Rapport de la réunion des hauts fonctionnaires	36
IV. QUESTIONS DIVERSES	
– Projet de liste de questions à soumettre à la trente et unième Conférence régionale pour le Proche-Orient	37 – 39
V. CONCLUSION	
– Date et lieu de la trente et unième Conférence régionale pour le Proche-Orient	40
– Adoption du rapport	41
– Clôture de la Conférence	42-43
ANNEXES	<u>Pages</u>
A. Ordre du jour	7
B. Liste des participants	9
C. Liste des documents	26
D. Allocution du Directeur général	27
E. Allocution du Ministre de l'agriculture, Soudan	31
F. Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO	33
G. Rapport de la réunion des hauts fonctionnaires	39

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

La trentième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient a formulé les recommandations ci-après:

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA TRENTÉ-SIXIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DE LA FAO

À l'attention de la FAO

La Conférence:

1. **a instamment demandé** de poursuivre les efforts visant à renforcer encore le réseau de bureaux décentralisés.
2. **a approuvé** la conception globale de la décentralisation ainsi que les propositions concernant la structure et le fonctionnement du Réseau de bureaux décentralisés figurant dans le document NERC/10/2 Add. 1

CRÉATION D'UN CENTRE DES SERVICES COMMUNS UNIQUE AU NIVEAU MONDIAL

À l'attention de la FAO

La Conférence:

1. **a recommandé** que la décision relative à un éventuel regroupement en un centre unique des services communs soit étayée par une étude approfondie et que les consultations menées dans le cadre des conférences régionales soient prises en compte.

RÔLE DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DE LA FAO DANS LE CONTEXTE DE LA RÉFORME DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE (CSA)

À l'attention de la FAO

La Conférence :

1. **a invité instamment** le Secrétariat du CSA à organiser, en étroite collaboration avec le Bureau régional de la FAO et les autres organismes du système des Nations Unies concernés, un atelier sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Proche-Orient, qui aurait lieu avant la trente-septième session du CSA.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA FAO (2008-2009) DANS LA RÉGION ET SUITE DONNÉE AUX PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA VINGT-NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR LE PROCHE-ORIENT

À l'attention de la FAO

La Conférence:

1. **a appelé** à renforcer le Bureau régional afin de lui permettre de mieux répondre aux besoins des États Membres.

CADRE DE PRIORITÉS RÉGIONALES DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

À l'attention des États membres et de la FAO

La Conférence:

1. **a approuvé** le Cadre de priorités régionales présenté. Elle a également exprimé son soutien à la mise en œuvre de ce cadre, sous la forme d'un appui dans le domaine financier et des ressources humaines.

EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET (2010-2011) ET DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRE DANS LA RÉGION DU PROCHE-ORIENT POUR L'EXERCICE BIENNAL SUIVANT

À l'attention de la FAO et des États membres

La Conférence:

1. **s'est dite favorable** à la formulation des résultats régionaux pour 2012-2013, de sorte que soient abordés les domaines d'action prioritaires définis par la Conférence et leur contribution aux résultats de l'Organisation
2. **a demandé instamment** que des ressources suffisantes soient trouvées pour traiter les domaines d'action prioritaires dans la région.

INCIDENCES DE LA HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DES CRISES ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE MONDIALES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LA RÉGION DU PROCHE-ORIENT

À l'attention des États Membres

La Conférence **a invité** les États membres à:

- envisager de réviser les programmes nationaux de soutien aux consommateurs pour se concentrer sur les besoins alimentaires et nutritionnels immédiats des groupes vulnérables, y compris en évaluant la consommation alimentaire par habitant et l'évolution du panier alimentaire des ménages ;
- adopter des politiques durables et intégrées de gestion des ressources naturelles;
- étudier la possibilité d'établir une banque régionale de gènes de nature à contribuer à la mise au point de nouvelles variétés résistantes à la chaleur et à la sécheresse, compte tenu du changement climatique;
- augmenter le budget de la recherche agricole et renforcer la collaboration entre pays en matière de recherche, de façon à réduire les écarts de productivité dans la région;
- améliorer l'efficacité des marchés et des circuits d'approvisionnement, et mettre en place un environnement commercial porteur;
- améliorer les services de planification familiale dans les pays dont la croissance démographique reste élevée;
- utiliser le commerce intrarégional pour faire face aux crises alimentaires, réduire l'instabilité des prix et remédier à l'incertitude de l'approvisionnement alimentaire;

- promouvoir la collaboration et le commerce régionaux au moyen de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, renforcer les institutions et lever les obstacles auxquels se heurtent les coentreprises du secteur agroalimentaire;
- accorder l'attention voulue à la situation de la sécurité alimentaire dans les pays où des investissements étrangers sont prévus, en veillant notamment à ce que soient respectés les droits de propriété sur les terres, en évaluant les impacts environnementaux des investissements proposés et en faisant en sorte que les communautés locales en retirent des avantages;
- adopter une approche intégrée du développement rural en ciblant les petits exploitants, pasteurs et pêcheurs en vue de freiner l'exode rural;
- créer un environnement favorisant les investissements intrarégionaux pour assurer des complémentarités entre les pays riches en ressources naturelles et les pays riches financièrement, moyennant la révision des réglementations et des législations afin de permettre la libre circulation des capitaux.

À l'attention de la FAO

La Conférence **a demandé** à la FAO de:

- fournir aux États Membres une assistance technique pour actualiser leurs politiques en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition, y compris des systèmes de suivi de la sécurité alimentaire face à l'envolée des prix des denrées alimentaires;
- convoquer une réunion préparatoire des pays du Proche-Orient, avant la session du CSA, afin de dégager un consensus sur les questions de sécurité alimentaire régionale;
- favoriser le renforcement des capacités des États Membres en matière de gestion de l'eau en agriculture et améliorer la coopération régionale sur des questions de dimension régionale;
- élaborer des directives sur l'acquisition internationale de terres et les investissements étrangers directs dans le secteur agroalimentaire;
- fournir une assistance technique aux États membres en vue de la préparation de stratégies et de plans d'action destinés à faire face à de prochaines envolées des prix des denrées alimentaires;
- aider à mettre en place une instance régionale pour poursuivre les débats sur diverses questions liées à l'investissement agricole au Proche-Orient, y compris mise en commun d'informations et création d'un répertoire rassemblant les pratiques optimales, les réglementations et les législations pertinentes. Cette instance contribuerait également à l'élaboration des Principes pour des investissements agricoles responsables.

RAVAGEURS ET MALADIES TRANSFRONTIÈRES DES PLANTES DANS LA RÉGION DU PROCHE-ORIENT, EN PARTICULIER LA ROUILLE NOIRE DE LA TIGE DU BLÉ (UG99)

À l'attention des États membres

La Conférence **a invité** les États membres à:

- élaborer des politiques nationales en matière de mesures phytosanitaires ou à réexaminer celles qui sont déjà en vigueur, en les coordonnant sur le plan régional;

- renforcer la collaboration avec la FAO, l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient et les autres organisations régionales et internationales concernées pour créer des bases de données pertinentes, échanger des informations et soutenir les activités nationales et régionales de protection des végétaux, menées en réseau;
- agir sur le plan national pour mieux faire comprendre l'importance d'une utilisation sans danger des pesticides et encourager l'approche de la protection intégrée;
- poursuivre et renforcer les efforts consentis sur le plan national pour lutter contre les criquets pèlerins, avec la coopération de la FAO et des autres organisations concernées;

À l'attention de la FAO

La Conférence **a demandé** à la FAO de :

- continuer à prêter une aide technique pour organiser des interventions nationales et régionales afin de surveiller et de maîtriser les infestations de ravageurs transfrontières, notamment le balai de sorcière, qui a récemment contaminé les limettiers, dans le Sud de la République islamique d'Iran;
- aider à renforcer les capacités humaines et institutionnelles nationales nécessaires pour appliquer les mesures phytosanitaires;
- appuyer la mise en place d'un système d'alerte rapide pour le Proche-Orient pour prévenir les apparitions de ravageurs et de maladies des plantes, notamment la rouille noire de la tige du blé.

RAPPORT SUR LES CONCLUSIONS DES COMMISSIONS RÉGIONALES ET DES AUTRES RÉUNIONS PERTINENTES AU PROCHE-ORIENT

La Commission de l'agriculture et de l'utilisation des terres et des eaux pour le Proche-Orient (ALAWUC)

À l'attention des États membres

La Conférence **a invité** les États membres à:

- prendre en compte l'expérience acquise par la région et son potentiel dans le domaine des ressources hydriques non classiques utilisées en agriculture, qui pourraient être intégrés dans les futures activités prioritaires de la Commission;
- prêter toute l'attention nécessaire aux recommandations relatives à la rédaction des statuts internes de la Commission et à la mise en place d'un bureau composé d'États Membres, qui serait appelé à gérer les dossiers de la Commission et les contributions aux ressources de la Commission;
- aider la Commission régionale de la production et de la santé animale pour le Proche-Orient, en mettant l'accent sur le soutien des éleveurs, compte tenu de leur vulnérabilité à des problèmes comme le changement climatique, la pauvreté et l'insécurité alimentaire;
- promouvoir une collaboration régionale accrue pour tirer parti des politiques récemment adoptées par certains États Membres dans les domaines de la gestion des ressources hydriques pour l'agriculture, des maladies animales transfrontières, des systèmes de culture, ainsi que de l'intensification des échanges de connaissances grâce à la mise en place de bases de données.

À l'attention de la FAO

La Conférence **a demandé** à la FAO de:

- fournir une assistance technique aux États membres pour soutenir la gestion durable des terres et des eaux.

Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO)

À l'attention des États membres

La Conférence **a invité** les États membres à:

- renforcer les efforts consentis sur le plan national pour adapter les forêts et les parcours au changement climatique, en mettant à profit les possibilités de financements internationaux, ainsi qu'en utilisant, dans des conditions de sécurité, des eaux usées traitées dans les programmes de boisement;
- prendre conscience de l'importance de créer une base d'informations sur les forêts et les parcours pour appuyer la définition de plans nationaux sur les forêts et pour la gestion durable des ressources.

Commission régionale des pêches (COREPECHES) et Commission régionale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)

À l'attention des États membres

La Conférence **a invité** les États membres à:

- renforcer les commissions régionales chargées des pêches, en particulier la COREPECHES, afin de garantir une gestion durable des pêches et un développement durable de l'aquaculture, notamment sous l'angle socioéconomique.

À l'attention de la FAO

La Conférence **a demandé** à la FAO de:

- continuer à apporter un appui technique pour améliorer la coopération entre la République islamique d'Iran, l'Iraq et le Koweït en rapport avec l'initiative de la FAO et de COREPECHES en faveur de la gestion durable des pêches conformément à l'approche écosystémique des pêches;
- continuer à prêter une aide technique pour permettre aux États Membres de se conformer aux règles du commerce international du poisson et de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR);
- apporter tout le soutien nécessaire à l'établissement d'une organisation régionale de gestion des pêches dans la mer Rouge et dans le golfe d'Aden et mettre en œuvre dans les meilleurs délais le projet régional relatif au Programme d'évaluation des ressources marines en mer Rouge.

Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale

À l'attention des États membres

La Conférence **a invité** les États membres à:

- déployer tous les efforts possibles dans les pays touchés actuellement par des infestations de criquets pèlerins, en déployant six équipes supplémentaires, chargées de la prospection, du suivi et de la lutte contre les infestations.
- veiller attentivement à communiquer au plus tôt toute information relative à une recrudescence de criquets pèlerins, et faciliter les prospections conjointes et les échanges d'informations avec des réseaux régionaux et internationaux.

À l'attention de la FAO

La Conférence **a demandé** à la FAO de:

- continuer à appuyer le renforcement des capacités aux niveaux national et régional dans les domaines en rapport avec les activités de lutte contre le criquet pèlerin.

DATE ET LIEU DE LA TRENTÉ ET UNIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

La Conférence a pris note avec satisfaction de l'offre reçue du Gouvernement de la République d'Irak d'accueillir la trente et unième session de la Conférence, en 2012. La Conférence **a demandé** au Directeur général de la FAO de prendre cette offre en considération lorsqu'il déciderait de la date et du lieu de la prochaine Conférence régionale, en consultation avec les gouvernements des États membres de la Région.

I. INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La trentième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue à Khartoum (République du Soudan) du 4 au 8 décembre 2010, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République du Soudan. Ont participé à la conférence 83 délégués de 17 États Membres et deux pays observateurs, quatre institutions des Nations Unies et sept organisations non gouvernementales (ONG) / organisations intergouvernementales (OIG). La liste des participants figure à l'Annexe B du présent rapport.

Cérémonie d'ouverture

2. Ont assisté à la cérémonie d'ouverture des représentants des États Membres, des observateurs, des hauts fonctionnaires, des chefs et représentants de missions diplomatiques en République du Soudan, des représentants de l'ONU et d'organisations régionales et des représentants des médias.

3. La Conférence a été ouverte par le Ministre de l'agriculture du Soudan, M. Abdul-Halim Al-Muta'afi, au nom de la République du Soudan. M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, et M. Luc Guyau, Président indépendant du Conseil de la FAO, se sont adressés à l'assemblée.

4. Le Directeur général de la FAO a fait part de sa profonde gratitude à M. Omar Hassan Ahmad Al-Bashir, Président de la République du Soudan, ainsi qu'au gouvernement et au peuple soudanais pour leur chaleureux accueil et leur hospitalité. Il a tout d'abord passé en revue les dernières données sur l'insécurité alimentaire dans le monde, notant qu'il était inquiétant de constater que le nombre des personnes souffrant de la faim ne diminuait pas au rythme prévu. Collectivement, les pays représentés à la Conférence régionale pour le Proche-Orient reflétaient bien la situation mondiale.

5. Le Directeur général a noté qu'outre les difficultés découlant des conflits, de nouveaux défis étaient apparus au cours des dernières années, en particulier l'insuffisance des réserves alimentaires et le changement climatique, dont les effets négatifs se faisaient sentir sur la production agricole. La hausse des prix et leur récente instabilité étaient causées par un ensemble complexe de facteurs, notamment des phénomènes météorologiques inhabituels et l'utilisation de produits alimentaires de base pour la production de biocarburants.

6. Le Directeur général a aussi passé en revue les tendances récentes de la production agricole dans la région, et s'est félicité de constater que les États Membres avaient obtenu des résultats positifs en matière de production agricole et alimentaire. Or, malgré tout cela, quelque 37 millions de personnes souffraient encore de la faim et de la malnutrition dans la région.

7. Bien que le couvert forestier du Proche-Orient soit assez limité, le secteur forestier apportait environ 7 milliards d'USD au PIB de la région.

8. Le Directeur général a en outre évoqué les grandes réformes que la FAO avait lancées, dont l'établissement à Budapest d'un Centre des services communs unique au niveau mondial pour une meilleure gouvernance des ressources humaines et financières, la définition d'un nouveau rôle pour les bureaux décentralisés, qui a consisté à déléguer à ceux-ci davantage de fonctions opérationnelles et d'encadrement, la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et le passage à un système de gestion axée sur les résultats.

9. Le Directeur général a souligné, en guise de conclusion, l'importance des investissements étrangers dans l'agriculture et la nécessité de renforcer le commerce intrarégional en vue d'assurer un meilleur approvisionnement alimentaire de la région.

10. Dans son allocution, le Ministre de l'agriculture du Soudan, M. Abdul-Halim Al-Muta'afi, a souhaité la bienvenue à tous les participants au nom de la République du Soudan, et s'est dit particulièrement heureux d'accueillir cette Conférence de la FAO. Il s'est vivement félicité, au nom de son gouvernement, de la collaboration fructueuse existant entre son pays et la FAO dans tous les domaines. Il a exprimé l'espoir que cette collaboration se renforce encore, pour étoffer le soutien que la FAO apporte aux efforts nationaux visant à promouvoir le développement agricole et la sécurité alimentaire.

11. Le Ministre a conclu en énumérant certains programmes gouvernementaux importants lancés en faveur de l'agriculture et du développement rural au Soudan, et qui concernent quelque 70 pour cent de la population. Avec ses abondantes ressources naturelles et la réglementation favorable aux investissements adoptée par son gouvernement, le Soudan devrait parvenir à attirer des investissements étrangers et renforcer la sécurité alimentaire.

12. M. Luc Guyau, Président indépendant du Conseil de la FAO, a rappelé dans son allocution la réforme qui était mise en œuvre dans le contexte du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO. Il a également évoqué la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), en particulier les nouvelles fonctions exécutives du CSA et ses nouvelles perspectives. Il a rappelé que le CSA réformé travaillait en collaboration avec les gouvernements et en partenariat avec des ONG/OSC et le secteur privé.

13. Le Président a terminé en rappelant que les conférences régionales étaient maintenant des organes directeurs de la FAO. Dorénavant, elles rendaient compte au Conseil, par l'intermédiaire du Comité du Programme et du Comité financier, sur les questions relatives au Programme et au budget, et à la Conférence sur les questions relatives aux politiques et à la réglementation.

Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur

14. Le Ministre de l'agriculture de la République du Soudan a été élu à l'unanimité Président de la Conférence.

15. La Conférence a décidé que tous les autres chefs de délégation seraient vice-présidents et a nommé M. Habib Abdalla Al-Hasni (Sultanat d'Oman) Rapporteur de la Conférence.

16. La Conférence a également élu le Ministre irakien des ressources hydriques aux fonctions de porte-parole de la Conférence.

Adoption de l'ordre du jour

17. La Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire et le calendrier tels que présentés respectivement dans les documents NERC/10/1 (Annexe A) et NERC/10/INF/2. Les documents soumis à la Conférence sont reproduits à l'Annexe C.

II. ALLOCUTIONS

Allocution du Directeur général de la FAO

18. M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, a prononcé son allocution devant la Conférence lors de la cérémonie d'ouverture (voir ci-dessus). Le texte intégral de cette allocution figure à l'Annexe D.

Allocution du gouvernement hôte

19. Le Ministre de l'agriculture du Soudan a prononcé son allocution devant la Conférence lors de la cérémonie d'ouverture (voir ci-dessus). Le texte de cette allocution figure à l'Annexe E.

Allocution du Président indépendant du Conseil

20. M. Luc Guyau, Président indépendant du Conseil de la FAO, a prononcé son allocution devant la Conférence (voir ci-dessus). Le texte de cette allocution figure à l'Annexe F.

III. POINTS À EXAMINER

Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO – notamment, mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI), y compris le réseau de bureaux décentralisés

21. La Conférence a examiné le document NERC/10/2, "Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO, notamment la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI), y compris le Réseau des bureaux décentralisés" et son additif, et s'est félicitée de la qualité du travail accompli par l'Organisation sur la décentralisation dans le contexte du Plan d'action immédiate (PAI). La Conférence **a instamment demandé** à la FAO de poursuivre les efforts visant à renforcer encore le réseau de bureaux décentralisés.

22. La Conférence **a approuvé** la conception globale de la décentralisation ainsi que les propositions concernant la structure et le fonctionnement du Réseau de bureaux décentralisés figurant dans le document NERC/10/2 Add. 1.

Création d'un Centre des services communs unique au niveau mondial

23. La Conférence a examiné l'expérience acquise concernant les services administratifs fournis par le Centre des services communs (CSC) à partir de ses pôles de Bangkok, Budapest et Santiago du Chili. Elle a noté que les usagers du Siège et des régions Afrique et Proche-Orient n'avaient pas relevé de détérioration des services administratifs fournis et que des économies de plus de 8 millions d'USD avaient été réalisées à chaque exercice.

24. La Conférence a pris note des examens externes menés sur le CSC en 2008-2009, dans lesquels il avait été recommandé que soit envisagé un pôle unique à Budapest, ce qui permettrait de dégager des économies supplémentaires estimées à 1,6 million d'USD par exercice biennal. Cette approche, suivie par plusieurs organisations comparables, permettrait de normaliser les processus et de réaliser des économies d'échelle.

25. La Conférence **a recommandé** que la décision relative à un éventuel regroupement des services communs en un centre unique soit étayée par une étude approfondie et détaillée et que les consultations menées dans le cadre des conférences régionales soient prises en compte.

Rôle des conférences régionales de la FAO dans le contexte de la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

23. La Conférence a dit adhérer à la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en cours et elle s'est félicitée des progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette réforme.

24. La Conférence est convenue qu'il était important de renforcer les liens entre le CSA et la région Proche-Orient. Elle **a invité instamment** le Secrétariat du CSA à organiser, en étroite collaboration avec le Bureau régional de la FAO et les autres organismes du système des Nations Unies concernés, un atelier sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Proche-Orient, qui aurait lieu avant la trente-septième session du CSA.

Rapport sur les activités de la FAO (2008-2009) dans la région et suite donnée aux principales recommandations de la vingt-neuvième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

28. Ce document présente les mesures engagées pour donner suite aux recommandations formulées par la vingt-neuvième Conférence régionale de la FAO. Il rend également compte des activités menées en 2008-2009 pour faire face à des situations d'urgence.

29. La Conférence a félicité le Bureau régional de la FAO du travail accompli pour donner suite aux recommandations de la vingt-neuvième Conférence. Elle **a appelé** à renforcer le Bureau régional afin de lui permettre de mieux répondre aux besoins des États Membres.

Cadre de priorités régionales de la FAO pour le Proche-Orient

30. La Conférence a examiné le document décrivant un *Cadre de priorités régionales pour les activités de la FAO* dans la région Proche-Orient. Cinq domaines d'action prioritaires ont été définis: i) l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition; ii) la promotion de la production agricole et du développement rural aux fins de l'amélioration des moyens d'existence; iii) la gestion durable des ressources naturelles; iv) les mesures visant à remédier aux impacts du changement climatique et la mise au point de stratégies d'adaptation et v) la préparation aux interventions en cas de situation d'urgence alimentaire et agricole.

31. Le cadre régional proposé a pour objet d'aider les États Membres à répondre aux priorités nationales, sous-régionales et régionales en contribuant à la réalisation des objectifs mondiaux et des objectifs stratégiques définis dans le Cadre stratégique de la FAO, parfaitement en phase avec les programmes de développement correspondants et les engagements mondiaux et conformément aux programmes pertinents des organisations du système des Nations Unies et des autres partenaires du développement.

32. Le cadre de priorités régionales définit quelques résultats et réalisations de haut niveau auxquels tous les projets et programmes de terrain de la FAO devront contribuer, conformément aux principes de la gestion axée sur les résultats. Il servira d'outil pour la mobilisation des ressources et l'élaboration des programmes de coopération auxquels participeront des bailleurs de fonds de la région et d'ailleurs.

33. La Conférence **a approuvé** le Cadre de priorités régionales présenté. Elle a également exprimé son soutien à la mise en œuvre de ce cadre, sous la forme d'un appui dans le domaine financier et des ressources humaines.

Exécution du programme de travail et budget (2010-2011) et domaines d'action prioritaires dans la région du Proche-Orient pour l'exercice biennal suivant

34. La Conférence a été informée du Programme de travail et budget pour l'exercice 2010-2011. La présentation soulignait la corrélation entre le budget et les objectifs stratégiques de l'Organisation, ainsi que l'alignement étroit avec les domaines d'action prioritaires qui avaient été définis pour la région Proche-Orient.

35. La Conférence a examiné les progrès accomplis en matière d'exécution du Programme de travail et budget 2010-2011 et les activités prioritaires prévues dans la région pour l'exercice suivant. La Conférence s'est dite favorable à la formulation des résultats régionaux pour 2012-2013, de sorte que soient abordés les domaines d'action prioritaires définis par la Conférence et leur contribution aux résultats de l'Organisation. La Conférence **a demandé instamment** que des ressources suffisantes soient trouvées pour traiter les domaines d'action prioritaires dans la région.

Rapport de la réunion des hauts fonctionnaires

36. Le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires, reproduit à l'Annexe G du rapport de la Conférence, a été présenté à la réunion ministérielle, qui l'a adopté.

IV. QUESTIONS DIVERSES

Projet de liste de questions à soumettre à la trente et unième Conférence régionale pour le Proche-Orient

37. La Conférence a pris note de la liste de questions à soumettre à la trente et unième Conférence régionale:

- services environnementaux, sociaux et économiques rendus par les forêts et les parcours: défis et opportunités pour la conservation des sols, des eaux et de la biodiversité;
- contribution des ressources naturelles des forêts et des parcours à la sécurité alimentaire: programmes, politiques et bonne gouvernance;
- rationalisation et développement de l'utilisation de l'eau en agriculture;
- élaboration d'une stratégie régionale de lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières en agriculture;
- gestion et développement des pêches et de l'aquaculture: scénarios et options pour le Proche-Orient et les pays d'Afrique du Nord;
- services de soutien de la production et de la productivité agricoles dans la région Proche Orient;
- élaboration d'une stratégie régionale d'amélioration des statistiques agricoles dans la région Proche-Orient;
- expérience et besoin d'appui en matière de politiques et de soutien technique concernant l'utilisation de ressources hydriques non conventionnelles dans la région Proche-Orient;
- mesures d'adaptation/atténuation des effets du changement environnemental et climatique sur la production animale et la santé des animaux d'élevage dans la région Proche-Orient;
- mécanismes susceptibles d'améliorer les investissements agricoles dans la région Proche-Orient;
- réduction des pertes après récolte, tant qualitatives que quantitatives, dans la région Proche-Orient;
- développement du commerce agricole entre pays du Proche-Orient;
- réduction des incidences négatives de la désertification sur la production agricole;

38. Rapports sur les événements parallèles:

Trois événements parallèles ont été organisés en marge de la Conférence: i) quel avenir pour l'investissement étranger dans l'agriculture du Proche-Orient; ii) amélioration de la gouvernance nationale et régionale de la sécurité alimentaire et de la nutrition: mettre à profit la réforme du CSA; iii) évaluation des bureaux régionaux et sous-régionaux pour le Proche-Orient.

39. La Conférence a pris note des questions examinées et des recommandations formulées dans le cadre de chaque événement parallèle.

V. CONCLUSION

Date et lieu de la trente et unième Conférence régionale pour le Proche-Orient

40. La Conférence a pris note avec satisfaction de l'offre reçue du Gouvernement de la République d'Irak d'accueillir la trente et unième session de la Conférence, en 2012. La Conférence **a**

demandé au Directeur général de la FAO de prendre cette offre en considération lorsqu'il déciderait de la date et du lieu de la prochaine Conférence régionale, en consultation avec les gouvernements des États membres de la Région.

Adoption du rapport de la trentième Conférence régionale (y compris le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires)

41. La Conférence a examiné son rapport et l'a adopté par acclamation, après y avoir apporté quelques amendements.

Clôture de la Conférence

42. Après l'adoption du rapport, le Ministre soudanais de l'agriculture, M. Abdul-Halim Al-Muta'afi, a officiellement prononcé la clôture de la Conférence.

43. Le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient, M. Saad Bin A'yedh AlOtaibi, a présenté une motion de remerciement au gouvernement de la République du Soudan, pour l'excellente organisation de la Conférence et l'accueil chaleureux de la population soudanaise. Il a également tenu à remercier toutes les délégations qui avaient participé à la Conférence.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

A) RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES

4-6 décembre 2010

I. INTRODUCTION

1. Ouverture de la réunion des hauts fonctionnaires
2. Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. QUESTION À DEBATTRE

4. Incidences de la hausse du prix des denrées alimentaires et des crises économique et financière mondiales sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région du Proche-Orient
5. Ravageurs et maladies transfrontières des plantes dans la région du Proche-Orient, en particulier situation en ce qui concerne la rouille noire du blé (Ug99)
6. Récapitulatif des recommandations des commissions régionales et des réunions pertinentes de la région du Proche-Orient
 - Commission de l'agriculture et de l'utilisation des terres et des eaux
 - Commission des forêts pour le Proche-Orient
 - Commission régionale des pêches
 - Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale
 - Commission générale des pêches pour la Méditerranée

III. CONCLUSION

7. Adoption du rapport de la réunion des hauts fonctionnaires
8. Clôture de la réunion des hauts fonctionnaires

B) REUNION MINISTERIELLE

7-8 décembre 2010

I. INTRODUCTION

1. Cérémonie d'ouverture
2. Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. ALLOCUTIONS

4. Déclaration du Directeur général de la FAO
5. Déclaration du Ministre d'agriculture du Soudan
6. Déclaration du Président indépendant du Conseil

III. QUESTION À DEBATTRE

7. Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO, notamment mise en application du Plan d'action immédiate, y compris le réseau de bureaux décentralisés
8. Création d'un Centre des services communs unique au niveau mondial
9. Le Rôle des Conférences Régionales de la FAO vis-à-vis du Comité de la sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) Réformé
10. Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 2008-2009 et suite donnée aux principales recommandations de la vingt-neuvième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient
11. Cadre des priorités régionales de la FAO pour le Proche-Orient
12. Exécution du programme de travail et budget 2010-11 et domaines d'action prioritaires dans la région du Proche-Orient pour l'exercice suivant
13. Rapport de la réunion des hauts fonctionnaires

IV. AUTRES QUESTIONS

14. Projet de liste de questions à soumettre à l'examen de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient à sa trente et unième session

V. CONCLUSION

15. Date et lieu de la trente et unième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient
16. Adoption du rapport de la trentième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, y compris le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires
17. Clôture de la Conférence

ANNEXE B

قائمة بأسماء المشاركين

LIST OF PARTICIPANTS

هيئة مكتب المؤتمر OFFICERS OF THE CONFERENCE

Chairperson:

H.E. Abdul Halim Ismail Al-Meta'afi
Minister for Agriculture
Sudan

الرئيس:

معالي السيد/ عبد الحليم إسماعيل المتعافى
وزير الزراعة
جمهورية السودان

Vice-Chairperson:

All Heads of Delegations

نواب الرئيس:

جميع رؤساء الوفود

Rapporteur for Senior Officers Meeting

Habib Ben Abdalla Al-Hasni
Director of International Cooperation
Ministry of Agriculture
Muscat, Oman

المقرر للاجتماع الوزاري:

حبيب بن عبد الله الحسنى
مدير دائرة التعاون الدولي
وزارة الزراعة
مسقط - سلطنة عمان

Chairperson of the Senior Officers Meeting:

Dr. Abdel Latif Ijaimi
Undersecretary, Ministry of Agriculture
Sudan

الرئيس اجتماع كبار المسؤولين:

د. عبد اللطيف عجمي
وكيل وزارة الزراعة
جمهورية السودان

Vice-Chairperson:

All Heads of Delegations

نواب الرئيس:

جميع رؤساء الوفود

Rapporteur for Ministerial Meeting:

Habib Ben Abdallah Al-Hasni
Director of International Cooperation
Ministry of Agriculture
Muscat, Oman

المقرر لاجتماع كبار المسؤولين

حبيب بن عبد الله الحسنى
مدير دائرة التعاون الدولي
وزارة الزراعة
مسقط - سلطنة عمان

Spokesperson of the Conference:

H.E. Abdellatif Gamal Rashid
Minister for Water Resources
Ministry of Water Resources
Baghdad, Iraq

الناطق الرسمي للمؤتمر:

معالي السيد / عبد اللطيف جمال رشيد
وزير الموارد المائية
وزارة الموارد المائية
بغداد - العراق

Independent Chairperson of the FAO Council

Mr. Luc Guyau

Chairperson of CFS and Permanent Representative of Philippines to FAO

Mr. Noel De Luna

الدول الأعضاء في الإقليم
MEMBER NATIONS OF THE REGION

AFGHANISTAN

أفغانستان

ALGERIA

الجزائر

Delegate

المندوب

Idir Bais
Director of Studies Dept.
Ministry of Agriculture and Rural Development
Algiers

قدير بايس
مدير قسم الدراسات
وزارة الزراعة والتنمية الزراعية
الجزائر

AZERBAIJAN

أذربيجان

KINGDOM OF BAHRAIN

مملكة البحرين

CYPRUS

قبرص

DJIBOUTI

جيبوتي

EGYPT

مصر

Delegate

المندوب

H.E. Abdel Ghafar El-Deeb
Ambassador of Egypt
Egyptian Embassy in Sudan
Khartoum, Sudan

سعادة السفير / عبد الغفار الديب
سفير جمهورية مصر العربية في جمهورية السودان
السفارة المصرية بالسودان
الخرطوم، السودان

Alternates

المناوبون

Mohsen Al-Batran
Chief, Economic Affairs Section
Ministry of Agriculture and Land Reclamation
Cairo

محسن البطران
رئيس قطاع الشؤون الاقتصادية
وزارة الزراعة واستصلاح الأراضي
القاهرة

Osama Shaltout
Deputy Egyptian Mission in Sudan
Egyptian Embassy in Sudan
Khartoum, Sudan

أسامة شلتوت
نائب البعثة المصرية بالسودان
السفارة المصرية بالسودان
الخرطوم – السودان

Mohamed Saleh
Director, Specialized Int. Agencies Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Cairo

محمد صالح أبو بكر
مدير شئون الوكالات الدولية المتخصصة
وزارة الخارجية
القاهرة

Adel Shabaan Mostafa El-Gezawy
Director of International Organization Dept.
Agriculture Foreign Relations
Ministry of Agriculture and Land Reclamation
Cairo

عادل شعبان مصطفى الجزاوى
مدير إدارة المنظمات والمؤتمرات بالعلاقات الزراعية
الخارجية
وزارة الزراعة واستصلاح الأراضي
القاهرة

Ahmed Eid
Second Secretary
Egyptian Embassy in Sudan
Khartoum, Sudan

أحمد عيد
سكرتير ثان
السفارة المصرية بالسودان
الخرطوم، السودان

Mohamed El-Abrak
Diplomatic Attaché

محمد الأبرق
ملحق دبلوماسى

IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF

جمهورية إيران الإسلامية

Delegate

H.E. Sadegh Khalilian
Minister of Jihad-e-Agriculture
Ministry of Jihad-e-Agriculture
Tehran

Alternates

Javad Tavakolian
Ambassador, Permanent Representative
Permanent Mission of the Islamic Republic of
Iran to the UN Agencies in Rome
Rome, Italy

Eghbal Mohammadi
Parliament Member
Tehran

Ahmad Dehghan
Head of Agricultural Development Research
Group
Ministry of Jihad-e-Agriculture
Tehran
Javad Torkabadi
Ambassador

Embassy of Iran
Khartoum, Sudan

Javad Abou
Commercial Attaché
Embassy of Iran
Khartoum, Sudan

Mehdi Ghaemian
Head of Common Pest Control Group
Ministry of Jihad-e-Agriculture
Tehran

Seyed Zamani
Ministry of Jihad-e-Agriculture
Tehran

Basim Mohammadi
Ministry of Jihad-e-Agriculture
Tehran

Janali Behzadnasab
Ministry of Jihad-e-Agriculture
Tehran

IRAQ

العراق

Delegate

المندوب

H.E. Abdellatif Gamal Rashid
Minister for Water Resources
Ministry of Water Resources
Baghdad

معالي السيد / عبد اللطيف جمال رشيد
وزير الموارد المائية
وزارة الموارد المائية
بغداد

Alternates

المناوبون

Subhy Mansour Al-Jumaily
Senior Deputy Minister
Ministry of Agriculture
Baghdad

صبحى منصور الجميل
وكيل أقدم وزارة الزراعة
وزارة الزراعة
بغداد

Hassan Janabi
Head of Near East Group
Permanent Representative of Iraq
Rome, Italy

حسن الجنابى
رئيس مجموعة الشرق الأدنى بروما
والمندوب الدائم للعراق لمنظمة الفاو
روما، إيطاليا

Salih Alhassani
General Director

صالح الحسنى
مدير عام

Ministry of Agriculture
Baghdad

وزارة الزراعة
بغداد

Ali Ghalib Al Hilli
Senior Chief Engineer
Ministry of Water Resources
Baghdad

على غالب الهيلي
كبير رؤساء المهندسين
وزارة الموارد المائية
بغداد

JORDAN

الأردن

Delegate

المندوب

Riyad Al-Najada
Jordanian Chargé d'Affairs
Jordanian Embassy in Sudan
Khartoum, Sudan

رياض النجادة
قائم بأعمال السفارة الأردنية
سفارة الأردن بالسودان
الخرطوم - السودان

KAZAKHSTAN

كازاخستان

KUWAIT

الكويت

KYRGYZ REPUBLIC

جمهورية قرغيزيا

LEBANON

لبنان

Delegate

المندوب

Samir El Chami
Director-General
Ministry of Agriculture
Beirut

سمير الشامي
مدير عام وزارة الزراعة
وزارة الزراعة
بيروت

Alternates

المناوبون

Salah Hussein El-Hag Hassan
Advisor to Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Beirut

صلاح حسين الحاج حسن
مستشار وزير الزراعة
وزارة الزراعة
بيروت

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

الجمهورية العربية الليبية

Delegate

المندوب

Alsedieg Alshaibi
Manager of Economy and Society Planning
Programme
Ministry of Planning and Finance
Tripoli

الصادق الشيبى
مدير برنامج الإقتصاد وتخطيط المجتمع
وزارة التخطيط والمالية
طرابلس

Alternates

المناوبون

Mostafa Sghayer
Engineer
Ministry of Agriculture
Tripoli

مصطفى الصغير
مهندس
وزارة الزراعة
طرابلس

MALTA

مالطا

MAURITANIA

موريتانيا

Delegate

المندوب

Ould Dehah Mohamed El-Hanchi
Counselor
Mauritanian Embassy
Khartoum, Sudan

ولد دهاه محمد الحنشى
مستشار
السفارة الموريتانية
الخرطوم - السودان

MOROCCO

المغرب

Delegate

المندوب

Mohamed Maalainine
Ambassador of Morocco
Embassy of Morocco in Khartoum
Sudan

محمد ماء العنينين
سفير المملكة المغربية
سفارة المغرب بالخرطوم
السودان

Alternates

المناوبون

Mostafa Essaouri
Deputy Ambassador of Morocco
Embassy of Morocco in Khartoum
Sudan

مصطفى السورى
نائب سفير المملكة المغربية
سفارة المغرب بالخرطوم
السودان

Mekki Chouibini
Chief, Plant Protection Dept.
Natural Food Security Office (ONSSA)
Ministry of Agriculture and Fishing Marine
Rabat

المكي الشويباني
رئيس قسم وقاية النباتات
مكتب سلامة الصحة للمنتجات الغذائية
وزارة الفلاحة والصيد البحري
الرباط

Larbi Khajour
Directorate of Irrigation and Agriculture
Ministry of Agriculture and Fishing Marine
Rabat

العربي خجور
خبير في وزارة الفلاحة والصيد البحري
مديرية الري وإعداد المجال الفلاحي
وزارة الفلاحة والصيد البحري
الرباط

Mostafa Tahri
Strategy and Statistics Directorate
Ministry of Agriculture and Fishing Marine
Rabat

مصطفى طاهري
مديرية الإستراتيجية والإحصاء
وزارة الزراعة والصيد البحري
الرباط

OMAN, SULTANATE OF

سلطنة عمان

Delegate

المندوب

Ishak Ahmed AlRekeshi
Undersecretary
Ministry of Agriculture
Muscat

إسحاق أحمد الرقيشي
وكيل وزارة الزراعة
وزارة الزراعة
مسقط

Alternates

المناوبون

Habib Ben Abdalla Al-Hasni
Director of International Cooperation
Ministry of Agriculture
Muscat, Oman

حبيب بن عبد الله الحسنى
مدير دائرة التعاون الدولي
وزارة الزراعة
مسقط – سلطنة عمان

Darwish AlBaloushi
Director-General
Agriculture and Livestock Wealth (Batinah
Region)
Ministry of Agriculture
Muscat

درويش البلوشي
مدير عام الزراعة والثروة الحيوانية بمنطقة الباطنة
وزارة الزراعة
مسقط

Mohammed Suhail Said Al-Shanfari
Assistant General-Director of Livestock Wealth
(Dofar Region)
Ministry of Agriculture
Muscat

محمد بن سهيل بن سعيد الشنفرى
مساعد مدير عام الزراعة والثروة الحيوانية
(بمحافظة ظفار)
وزارة الزراعة
مسقط

PAKISTAN

باكستان

QATAR

قطر

Delegate

المندوب

Soltan Ben Saad Al-Moraikhi
Ambassador of Qatar in Rome
Embassy of Qatar
Rome, Italy

سلطان بن سعد المريخي
سفير دولة قطر في روما
روما، إيطاليا

Alternates

المنابون

Akeel Alkhalidi Hatoor
Expert in UN Agencies
Embassy of Qatar
Rome, Italy

عقيل الخالدي حاتور
خبير في شئون المنظمات الدولية العاملة في روما
سفارة قطر
روما - إيطاليا

Ali Mohamed Al Naama
International Cooperation Unit
Ministry of Environment
Doha

على محمد النعمة
القائم بأعمال وحدة التعاون الدولي
وزارة البيئة
الدوحة

SAUDI ARABIA, KINGDOM OF

المملكة العربية السعودية

Delegate

المندوب

H.E. Fahad Bin Abdulrahman Balghunaim
Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture
Riyadh

معالي الدكتور / فهد بن عبد الرحمن بلغنيم
وزير الزراعة
وزارة الزراعة
الرياض

Alternates

المنابون

Gaber Mohamed AlShahry
Undersecretary
Ministry of Agriculture
Riyadh

جابر محمد الشهري
وكيل وزارة
وزارة الزراعة
الرياض

Fahad Al-Saqan
Director-General of Plant Protection
Ministry of Agriculture
Riyadh
Naief Ghazi AlShammari
International Relations Department
Ministry of Agriculture
Riyadh
Mohamed Ben Hamad AlBlowi
Director General of the Animal Resources
Administration
Ministry of Agriculture

فهد آل ساقان
مدير عام إدارة وقاية النباتات
وزارة الزراعة
الرياض
نايف غازي الشماري
إدارة العلاقات الخارجية والتعاون الدولي
وزارة الزراعة
الرياض
محمد بن حمد البلوي
مدير عام إدارة الثروة الحيوانية
وزارة الزراعة
الرياض

Riyadh

Abdel Aziz Ben Abdel Rahman El-Heweesh
Director-General, International Relations Dept.
Ministry of Agriculture
Riyadh

عبد العزيز بن عبد الرحمن الهويش
مدير عام إدارة العلاقات الخارجية والتعاون الدولي
وزارة الزراعة
الرياض

Ahmed Ben Saleh Ben Eyada Al-Khamshi
Director General of Environment
Ministry of Agriculture
Riyadh

أحمد بن صالح بن عيادة الخمشي
مدير عام إدارة بيئة الأحياء البيئية
وزارة الزراعة
الرياض

Waleed Ben Abdel Karim Al-Khareegy
Director-General
Riyadh

وليد بن عبد الكريم الخريجي
مدير عام المؤسسة العامة لصوامع الغلال ومطاحن
الدقيق
الرياض

Mashal Ben Abdallah AlShathry
Secretary
Ministry of Agriculture
Riyadh

مشعل بن عبد الله الشثري
سكرتير
وزارة الزراعة
الرياض

SUDAN

السودان

Delegate

المندوب

H.E. Abdul-Halim Ismail Al-Mutaa'fi
Federal Minister for Agriculture
Federal Ministry of Agriculture
Khartoum
H.E. Faisal Hassan Ibrahim
Federal Minister for Animal Resources and
Fisheries
Federal Ministry of Animal Resources and
Fisheries
Khartoum

معالي السيد/ عبد الحليم إسماعيل المتعافى
وزير الزراعة
وزارة الزراعة
الخرطوم
معالي السيد/ فيصل حسن إبراهيم
وزير المصادر الحيوانية والسلمكية
وزارة المصادر الحيوانية والسلمكية
الخرطوم

H.E. Kamal Ali Mohamed Ahmed
Federal Minister for Irrigation and Water
Resources
Federal Ministry of Irrigation and Water
Resources

معالي السيد / كمال علي محمد أحمد
وزير الري ومصادر المياه
وزارة الري ومصادر المياه
الخرطوم

Alternates

المنابون

Abdellatif Ahmed Ijaimi
Undersecretary
Ministry of Agriculture
Khartoum

عبد اللطيف أحمد عجمي
وكيل وزارة
وزارة الزراعة
الخرطوم

Mohamed Abdelrazig Abdelaziz
Undersecretary
Ministry of Animal Resources and Fisheries
Khartoum

محمد عبد الرازق عبد العزيز
وكيل وزارة
وزارة المصادر الحيوانية والسمكية
الخرطوم

Adam Abaker Bashir
Undersecretary
Ministry of Irrigation and Water Resources
Khartoum

آدم أبأكر بشير
وكيل وزارة
وزارة الري ومصادر المياه
الخرطوم

Mohamed El-Faky El-Nor
Permanent Representative to FAO
Ministry of Agriculture
Khartoum

محمد الفقى النور
الممثل الدائم لمنظمة الأغذية والزراعة
وزارة الزراعة
الخرطوم

Abdel Meguid Badr El-Deen
Director-General for Public Fisheries
Administration
Animal and Fisheries Wealth
Khartoum

عبد المجيد بدر الدين
مدير عام الإدارة العامة للأسماك
الثروة الحيوانية والسمكية
الخرطوم

Ahmed Sir ElKhatem
Director
Land and Water Research Centre (ARC)
Ministry of Agriculture
Khartoum

أحمد سر الخاتم
مدير مركز الأراضى والمياه
وزارة الزراعة
الخرطوم

Ibrahim Hassan Ahmed
Director-General
Animal Health and Disease Control
Ministry of Animal Wealth and Fisheries
Khartoum

إبراهيم حسن أحمد
مدير عام صحة الحيوان ومكافحة الأوبئة
وزارة الثروة الحيوانية والسمكية
الخرطوم

SYRIA

سورية

Delegate

المندوب

Ali Mahmoud
Syrian Chargé Affairs
Syrian Embassy in Sudan
Khartoum, Sudan

على محمود
قائم بأعمال السفارة السورية
سفارة سوريا بالسودان
الخرطوم - السودان

TAJIKISTAN

طاجيكستان

TUNISIA

تونس

Delegate

المندوب

Mohamed Amin Sayeb
First Secretary
Tunisian Embassy
Khartoum, Sudan

محمد أمين السايب
سكرتير أول
السفارة التونسية
الخرطوم - السودان

TURKEY

تركيا

TURKMENISTAN

تركمينستان

UNITED ARAB EMIRATES

الإمارات العربية المتحدة

Delegate

المندوب

Hassan Ahmed Al-Shehy
Ambassador
Embassy of UAE in Sudan
Khartoum, Sudan

حسن أحمد الشحي
سفير
سفارة دولة الإمارات العربية المتحدة
الخرطوم - السودان

Alternates

المناوبون

Mansour Ibrahim Mansour
Director Agricultural Development Dept.
Ministry of Environment and Water
Dubai

منصور إبراهيم منصور
مدير إدارة التنمية الزراعية
وزارة البيئة والمياه
دبي

UZBEKISTAN

أوزبكستان

YEMEN, REPUBLIC OF

الجمهورية اليمنية

Delegate

المندوب

H.E. Mansour Ahmed Al-Hawshabi
Minister for Agriculture and Irrigation
Ministry of Agriculture and Irrigation
Sana'a

معالي الدكتور/ منصور أحمد الحوشبي
وزير الزراعة والري
وزارة الزراعة والري
صنعاء

Alternates

المناوبون

Fadl Razeh
Director-General, International Cooperation
Relations, Ministry of Agriculture and Irrigation
Sana'a

فضل رازح
مدير عام العلاقات والتعاون الدولي
وزارة الزراعة والري
صنعاء

مراقبون من دول أعضاء من خارج الإقليم

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION

PALESTINE

فلسطين

Issam Nofal
Director of Water Department
Ministry of Agriculture
Palestinian National Authority

عصام نوفل
مدير قسم المياه
وزارة الزراعة
السلطة الوطنية الفلسطينية

Amjad S. Al-Mughayyar
Deputy Director
Plant Protection Inspection Services
Ministry of Agriculture
Palestinian National Authority

أمجد صلاح المغير
نائب مدير عام وقاية النبات والحجر الزراعي
وزارة الزراعة
السلطة الفلسطينية

FRANCE

Jean-Jacques Soula
Agricultural Advisor
Permanent Representative of France to FAO
Rome, Italy

ممثلو الأمم المتحدة والوكالات المتخصصة

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES

**INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY
AGENCY (IAEA)**

Qu Liang
Director, Joint FAO/IAEA Division of Nuclear
Technique in Food and Agriculture
Vienna, Austria

**INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT
(IFAD)**

Mohamed Abdelgadir
IFAD Country Representative in Sudan
Khartoum, Sudan

**ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION
FOR WESTERN ASIA (ESCWA)**

Fidele Byiringino
Economic Affairs Officer
Beirut, Lebanon

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)

Zalatan Milisic
Deputy Regional Director
Cairo, Egypt

Hazem AlMahdy
Head of VAM
Khartoum, Sudan

Rossella Fanelli
External Relations Officer
Rome, Italy

مراقبون عن منظمات حكومية دولية

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS (IGOs)

**ARAB AUTHORITY FOR AGRICULTURAL
INVESTMENT AND DEVELOPMENT
(AAID)**

Sanaa Gadalla
Head of Public International Relations
Khartoum, Sudan

**ARAB ORGANIZATION FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT
(AOAD)**

Ahmed Abdel Wali AlSamawi
Assistant Director-General
Khartoum, Sudan

Salah Abdelgagir
Director of Food Security Department
Khartoum, Sudan

Mahmoud Hadad
Technical Advisor
Khartoum, Sudan

Khalil Abo Afifa
Director of Natural Resources
Khartoum, Sudan

**THE SAUDI FUND FOR DEVELOPMENT
(SFD)**

Saud A. Al-Abdulhadi
Senior Specialist
Riyadh, Saudi Arabia

Mohamed Ibrahim El-Shaybib
Economic Research
Riyadh, Saudi Arabia

مراقبون عن منظمات دولية غير حكومية

**OBSERVERS FROM INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
(INGOs)**

**INTERNATIONAL CENTRE FOR
AGRICULTURAL RESEARCH IN THE
DRY AREAS (ICARDA)**

Fawzi Karajeh
Regional Director
Cairo, Egypt

Hassan Elawad
Director
Khartoum, Sudan

**ARAB BANK FOR ECONOMIC
DEVELOPMENT IN AFRICA (BADEA)**

Abdulmagid Burawi
Expert, Operations Department
Khartoum, Sudan

**ARAB CENTRE FOR THE STUDIES
OF ARID ZONES AND DRY LANDS
(ACSAD)**

Fathy ElSedeek Biram
Assistant Director-General
Damascus, Syria

Hussein Meer Asaad
Expert
Damascus, Syria

**COMMUNITY OF SAHEL-SAHARAN
STATES (SEN-SAD)**

Noury Ibrahim Badr El-Deen
Advisor
Tripoli, Libya

موظفو المنظمة
FAO STAFF

Jacques Diouf Director-General, FAO

أمانة المؤتمر

CONFERENCE SECRETARIAT

Saad AlOtaibi ADG/Regional Representative, RNE

Conference Secretary Nasredin Elamin, RNE

Reports Officer Mohamed Saket, RNE

Information Technology Officer Mohamed AbouHaggar, RNE

Information Officer Nagwa Farag, RNE (Ms.)

Information Management Officer Magdi Latif, RNE

Documents Officer Myriam Aziz, RNE (Ms.)

Registration Officer Heba Fahmy, RNE (Ms.)

Officers:

Daud Khan Principal Officer, OSD

Boyd Haight Director, OSP

David Hallam Director, EST

Robert Moore Director, OEDD

Thomas Price Chief, Partnerships with Civil Society and Private Sector,
OCE

Carlos Tarazona Evaluation Officer, OEDD

Chiara Cirulli Food Security Officer, ESA (Ms)

Pascal Liu Trade Economist, EST

Younes Bouarafa FAO Consultant, OED

Mohamed Bazza Senior Irrigation and Water Resources Officer, RNE

Mohamed Saket Senior Forestry Officer, RNE

Piero Mannini	Senior Fisheries Officer, RNE
Mohamed Barre	Regional Statistician, RNE
Munir Butrous	Secretary of the Commission for Controlling the Desert Locust in the Central Region, RNE
Ghassan Hamdallah	FAO Consultant, RNE
Taher El Azzabi	FAO Consultant, RNE
Aysen Tanyeri-Abur	FAO Consultant, RNE
Shinya Abe	Associated Professional Officer (APO), RNE

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

Articles de discussion

NERC/10/1	Ordre du jour provisoire annoté
NERC/10/2	Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO, notamment mise en application du Plan d'action immédiate, y compris le réseau de bureaux décentralisés
NERC/10/3	Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
NERC/10/4	Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 2008-2009 et suite donnée aux principales recommandations de la vingt-neuvième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient
NERC/10/5	Exécution du programme de travail et budget 2010-11 et domaines d'action prioritaires dans la région du Proche-Orient pour l'exercice suivant
NERC/10/6	Création d'un Centre des services communs unique au niveau mondial
NERC/10/7	Cadre de priorités régionales de la FAO pour le Proche-Orient
NERC/10/8	Incidences de la hausse du prix des denrées alimentaires et des crises économique et financière mondiales sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région du Proche-Orient
NERC/10/9	Ravageurs et maladies transfrontières des plantes dans la région du Proche-Orient, en particulier situation en ce qui concerne la rouille noire du blé (Ug99)

Pour information

NERC/02/INF/1	Note d'information
NERC/10/INF/2	Calendrier provisoire
NERC/10/INF/3	Liste provisoire des documents
NERC/10/INF/4	Déclaration du Directeur général
NERC/10/INF/5	Dessalement de l'eau à des fins agricoles
NERC/10/INF/6	Valorisation des services que rendent les parcours du point de vue des écosystèmes et des moyens de subsistance
NERC/10/INF/7	Connaissances, information et communication au service du développement agricole et rural dans la région du Proche-Orient: expériences récentes et enseignements à en tirer
NERC/10/INF/8	Le point des maladies animales transfrontières dans la région du Proche Orient
NERC/10/INF/9	L'adaptation au changement climatique et son atténuation: Nouvelles initiatives et point de la situation en ce qui concerne l'agriculture, les forêts et les pêches
NERC/10/INF/10	Récapitulatif des recommandations des commissions régionales et des réunions pertinentes de la région du Proche-Orient
NERC/10/INF/11	Évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de l'eau
NERC/10/INF/12	Document présenté aux participants aux débats organisés sur les rapports des réunions du CoC-EEI à l'occasion des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique, l'Europe et l'Asie et le Pacifique concernant la décentralisation et le Centre de services communs (CSC)

ANNEXE D

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Monsieur le Président indépendant du Conseil,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,*

C'est pour moi un grand plaisir et un honneur d'être parmi vous à l'occasion de cette trentième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient qui se tient dans la ville historique de Khartoum, en République du Soudan. Permettez-moi tout d'abord, au nom de l'Organisation, de son personnel et des participants, d'exprimer ma profonde gratitude au Président de la République du Soudan, Son Excellence Monsieur Omar Hassan Ahmed Al-Bashir et à son Gouvernement, ainsi qu'au peuple soudanais pour leur hospitalité et leur chaleureux accueil.

Cette Conférence régionale se tient de nouveau à Khartoum, 43 ans après y avoir été accueillie pour la première fois en 1967. Au cours de ces dernières années, le Soudan, pays le plus vaste d'Afrique, a réalisé des avancées remarquables vers le développement socioéconomique. Le pays participe très activement à l'action des organisations régionales politiques et économiques comme: l'Union africaine, la Ligue des États arabes, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et d'autres encore.

L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde et dans la Région

*Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Selon le rapport de la FAO sur « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI) 2010 » publié en octobre dernier, il y a actuellement 925 millions de personnes qui souffrent de la faim chronique et de la malnutrition dans le monde. Certes, ce chiffre représente une baisse d'environ 10 pour cent par rapport à 2009, mais il demeure inacceptable. Le recul enregistré est largement dû d'une part, à une accélération de la croissance économique prévue pour 2010, en particulier dans les pays en développement et, d'autre part, à la baisse des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux depuis mi-2008.

De plus, aujourd'hui, une centaine de pays ont recours à une aide d'urgence pour reconstruire leur capacité de production agricole, et une trentaine sont en situation de crise alimentaire. En conséquence, le niveau du programme d'urgence de la FAO dans ces pays s'élève maintenant à 1,1 milliard de dollars et fait intervenir 2 000 experts et techniciens.

La situation des États Membres de la Région du Proche-Orient est à l'instar de celle du reste du monde, avec un accroissement du nombre des victimes de la faim et de la malnutrition. Le nombre de personnes affamées et sous-alimentées dans la Région est estimé à 37 millions, en 2010. Ce qui représente une augmentation de 17 millions de personnes par rapport à la période de référence du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. Néanmoins, ce chiffre correspond à une réduction de 5 millions de personnes par rapport à 2009.

Il existe d'énormes disparités entre les pays du point de vue de l'ampleur et de la prévalence de la faim ainsi que du degré de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les zones de conflit dans la Région – en particulier l'Afghanistan, la bande de Gaza et la Cisjordanie, l'Iraq, la Somalie, le Soudan et le Yémen – sont source de préoccupations majeures.

La production agricole dans la Région

En 2008/09, la production céréalière de l'ensemble de la Région s'établissait à 160 millions de tonnes, soit 5 pour cent de moins qu'en 2006/07. En conséquence, les importations de denrées alimentaires ont augmenté de 11,5 pour cent pendant cette période, passant de 61 à 68 millions de tonnes. Les graves sécheresses et les canicules imprévues qui ont frappé plusieurs pays de la Région en 2008-2009 sont les principales causes du recul de la production céréalière. Une amélioration plus nette a été enregistrée dans le secteur de l'élevage, où la production de viande a augmenté de 5 pour cent entre 2006/07 et 2008/09.

La production halieutique et aquacole gagne en importance compte tenu de la riche biodiversité marine et dulcicole de la Région, même si son rythme de croissance reste modeste. La production des pêches de capture et de l'aquaculture s'élevait à 5 millions de tonnes en 2008, l'aquaculture représentant plus de 24 pour cent du total.

Lors même que le couvert forestier de la Région est considéré comme moins développé que dans le reste du monde, le secteur forestier apporte plus de 7 milliards de dollars au produit intérieur brut régional. Cependant, les effets du changement climatique sur les écosystèmes naturels contribuent à la dégradation des forêts et des parcours et à l'accélération de la désertification dans la Région.

Principaux défis et priorités pour l'avenir – la Région dans le contexte mondial

La production agricole doit augmenter de 70 pour cent dans le monde et doubler dans les pays en développement pour nourrir une population mondiale qui atteindra 9,1 milliards en 2050. Presque la totalité de cette croissance aura lieu dans les pays en développement et intéressera principalement les zones urbaines. De plus, la volatilité croissante des prix des produits agricoles devient un problème majeur qui exige une attention particulière. Aussi, il y a l'impact du changement climatique sur la production agricole.

Il faudra une forte volonté politique et des ressources financières adéquates pour relever le défi de l'élimination de la faim dans le monde. Les décisions prises doivent être suivies d'actions à la hauteur des objectifs fixés.

Il faudra augmenter la production et la productivité agricoles dans les pays en développement, et en particulier dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier et développer la résistance de leurs systèmes de production grâce à des investissements dans les infrastructures rurales – la maîtrise de l'eau, les routes rurales, les moyens de stockage, les chaînes de conditionnement, les abattoirs, les réseaux de communication, mais aussi par l'utilisation des facteurs modernes de production.

L'aide publique au développement en faveur de l'agriculture doit atteindre 44 milliards de dollars par an et les pays en développement doivent eux-mêmes consacrer une plus grande partie de leur budget au secteur. Il faut que la part de l'agriculture dans les dépenses publiques des pays à faible revenu et à déficit vivrier soit portée au moins à 10 pour cent.

La Région du Proche-Orient est caractérisée par une mosaïque de pays très différents quant aux ressources et aux conditions socioéconomiques. Les 30 pays de la Région couvrent une surface immense abritant une grande diversité de ressources en terres et en eau. De plus, plusieurs pays de la Région sont situés sur les plus vastes réserves mondiales de combustibles fossiles. La Région héberge 10 pour cent de la population mondiale, compte 6 pour cent de la main-d'œuvre agricole de la planète et, en 2008, représentait environ 5 pour cent du PIB mondial.

Les trois grands défis pour atteindre la sécurité alimentaire dans la Région sont: i) des ressources en terres et en eau limitées; ii) une croissance démographique rapide; et iii) une forte dépendance à l'égard des importations alimentaires. La disponibilité par habitant de ressources hydriques renouvelables est actuellement d'environ 1 050 m³ par an, contre une moyenne annuelle mondiale de 8 900 m³ par personne et, selon les projections, elle devrait chuter de moitié d'ici à 2050.

Alors que les rendements agricoles se sont améliorés dans certains pays, la productivité globale de la Région demeure en deçà de celle d'autres régions. En moyenne, les rendements céréaliers sont aujourd'hui environ à la moitié de la moyenne mondiale, et l'écart se creuse. Selon les prévisions, le déficit céréalier doublera entre 2000 et 2030. Ce déficit alimentaire croissant rendra la majorité des pays du Proche-Orient plus dépendants des importations et, partant, vulnérables aux chocs sur les marchés internationaux et intérieurs.

Il est vital d'accroître les investissements dans l'agriculture si on veut améliorer la productivité. Dans la Région, contrairement aux années 70 et 80, les dépenses publiques destinées au secteur agricole ont été fortement réduites au cours des dernières années. Alors que ce secteur représente environ 12 pour cent du PIB régional, il ne dépasse pas les 5 pour cent dans les dépenses publiques nationales. Ces dernières années, la Région a enregistré une augmentation des investissements intrarégionaux dans l'agriculture, qui ont augmenté sur fonds de crise financière mondiale où l'on s'attendait à un fléchissement de l'investissement étranger direct.

Les conditions prévalant semblent plus encourageantes pour la coopération économique et l'investissement que celles de la seconde moitié du XX^e siècle. L'intensification de la coopération intrarégionale, au moyen des échanges et des investissements, continue de susciter un vif intérêt dans la région du Proche-Orient.

Ordre du jour de la Conférence régionale

*Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Durant cette trentième Conférence régionale, vous serez informés des activités de la FAO dans la Région et vous aurez la possibilité de discuter de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) pour le renouveau de la FAO, de la mise en place du réseau de bureaux décentralisés et de la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Ce sera aussi pour vous l'occasion d'examiner le projet de Cadre régional de priorités, qui est la résultante des consultations élargies engagées par la FAO avec vos pays au cours des deux dernières années. Vous trouverez dans le rapport correspondant la liste des domaines dans lesquels il faudra agir en priorité pour réaliser les buts et objectifs stratégiques du Cadre régional.

La réforme de la FAO

La FAO connaît actuellement le processus le plus profond de réforme au sein du système des Nations Unies. Il en résulte un renouvellement des procédures de travail de l'Organisation et de la manière dont elle s'acquitte de son mandat et délivre ses services aux États Membres.

La mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) a été un objectif principal aussi bien pour les États Membres que pour le Secrétariat depuis son adoption par la Conférence de l'Organisation en novembre 2008. Les actions principales du PAI concernent essentiellement les éléments suivants: l'adoption d'un cadre de planification et d'une nouvelle culture axée sur les résultats; la décentralisation et une plus grande délégation de pouvoirs; la rationalisation organisationnelle; l'amélioration de la gestion des ressources humaines; et une gouvernance plus efficace.

Depuis janvier dernier, les bureaux régionaux assurent la supervision des programmes et du budget des activités techniques dans leur région et prennent progressivement à leur charge les fonctions techniques des bureaux de pays. En outre, les fonctionnaires des bureaux régionaux ont suivi des formations en vue de prendre en charge le Programme de coopération technique (PCT).

Une restructuration complète du Siègne de la FAO a été engagée en 2009 pour aligner la structure administrative de l'Organisation sur les objectifs de l'approche axée sur les résultats, un travail qui s'achèvera en 2012. L'un des principaux éléments de cet exercice a été l'élimination de 40 postes de directeur pour alléger la structure hiérarchique de l'Organisation.

Le Président indépendant du Conseil expliquera avec plus de détails la nature des activités en cours, notamment celles entreprises par les Représentants des États Membres.

La réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

En novembre dernier, lors de sa trente-sixième session, la Conférence de la FAO a approuvé une autre réforme majeure: celle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Le but de cette réforme est d'améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale en s'appuyant sur des structures et programmes déjà existants et en forgeant des partenariats efficaces. Ainsi le Comité devient un véritable organe mondial et intergouvernemental pour la lutte contre la faim.

Le CSA, dans son cadre rénové, a tenu sa première session en octobre 2010. Cette session a été caractérisée par un nouvel esprit d'ouverture et axée sur des résultats tangibles. Le CSA comprend maintenant un Groupe d'experts de haut niveau qui permettra la prise des décisions appropriées sur la base des études scientifiques et des analyses objectives et impartiales.

Au niveau national, il est indispensable de mettre en place, sous l'autorité des gouvernements, des partenariats s'appuyant sur les groupes thématiques et sur les alliances nationales pour la sécurité alimentaire, ou de renforcer ceux qui existent déjà. Ces deux mécanismes doivent offrir un appui aux autorités nationales qui ont la responsabilité d'assurer une répartition et une utilisation judicieuse des ressources budgétaires, de l'aide publique au développement et des investissements privés nationaux et étrangers directs. Ainsi, le nouveau Comité de la sécurité alimentaire mondiale et son Groupe d'experts de haut niveau, de concert avec les mécanismes compétents à l'échelle nationale, serviront de base pour le Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Conclusion

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Cinq ans seulement nous séparent de 2015, date limite pour atteindre l'objectif fixé par les dirigeants du monde de réduire de moitié la faim et la pauvreté extrême. Toutefois, si les tendances actuelles perdurent, cet objectif risque de ne pas être atteint. Je suis cependant convaincu que nous pouvons ensemble éradiquer la faim de notre planète. Pour que cet objectif devienne réalité, nous devons passer de la parole à l'action, et surtout nous devons le faire sans tarder.

Au cours des quinze dernières années, plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sont parvenus à réduire considérablement le nombre des personnes affamées sur leur territoire. Cela signifie que nous savons ce qu'il faut faire pour vaincre la faim. Pour atteindre nos objectifs, il sera nécessaire d'engager des réformes politiques et institutionnelles, de renforcer les capacités existantes et de réorienter les investissements vers le développement agricole et la sécurité alimentaire.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, il est essentiel de promouvoir la coopération régionale pour s'attaquer aux problèmes transnationaux qui pèsent sur la sécurité alimentaire, favoriser le commerce et l'investissement intrarégionaux et parvenir à une convergence sur les politiques nécessaires pour assurer un développement agricole durable. Je suis encouragé par les nombreuses initiatives engagées dans la Région par le Conseil de coopération du Golfe, la Banque islamique de développement, le Fonds de développement social et économique, la Ligue des États arabes, la communauté CEN-SAD et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). La FAO souhaite renforcer davantage l'excellente collaboration qu'elle entretient avec les organisations régionales et sous-régionales afin de réaliser nos objectifs communs. J'espère sincèrement que nous pourrons continuer à travailler dans ce même but. Ensemble, nous pouvons remporter le combat contre la faim dans le monde, un combat que personne ne peut se permettre de perdre.

Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite plein succès à vos délibérations.

Assalamou alaykoum wa rahmatou Allah.

ANNEXE E

ALLOCUTION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU SOUDAN

M. le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Mesdames et Messieurs les Ministres et Membres de délégation

Mesdames et Messieurs les invités

Que la paix et que la bénédiction d'Allah soient avec vous;

C'est pour moi une joie et un honneur que de prendre la parole devant cette illustre assemblée, à l'occasion de la trentième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, que nous avons le privilège d'accueillir. Je saisis cette occasion pour vous souhaiter la bienvenue au nom du gouvernement de la République du Soudan et pour saluer, par votre intermédiaire, les populations de la région. Je vous souhaite un séjour agréable au Soudan, que vous pouvez considérer comme votre seconde patrie, et je vous invite à goûter à l'atmosphère plaisante de ce pays, qui se fait une joie de vous accueillir.

Honorable assemblée,

Le Soudan s'est engagé à fournir un soutien politique et économique au secteur agricole, qui reste le principal secteur, dont dépendent tous les autres, ainsi que la source des matières premières et le moyen d'existence de plus de 70 pour cent de la population. Le pays s'engage aussi à mettre en œuvre des programmes de réforme économique et de relance de l'agriculture en vue de lutter contre la faim et de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous, en réalisant des programmes d'amélioration des infrastructures dans les zones rurales. Il a aussi approuvé une série de politiques, à exécuter dans le cadre de partenariats stratégiques avec le secteur industriel, et prendra des mesures afin de relever le degré d'autosuffisance pour des cultures vivrières stratégiques, conformément aux plans économiques établis; il encouragera aussi les productions axées sur l'exportation, en diversifiant les denrées agricoles, là où le Soudan dispose d'un avantage. Le pays a également accordé la priorité à la relance de projets agricoles en cours, dans le cadre de partenariats stratégiques, pour améliorer l'efficacité technique et administrative; il s'attache aussi à mettre en œuvre des projets de grande ampleur produisant des effets rapidement et de manière plus efficiente, en se concentrant sur des produits à valeur élevée et en activant des mécanismes de suivi, d'évaluation et de renforcement des capacités dans l'administration centrale et les gouvernorats.

Honorable assemblée,

En adoptant ce programme et cet ensemble de politiques, le pays cherche à apporter le soutien nécessaire à la transformation du secteur agricole, actuellement dominé par l'agriculture de subsistance, qui combine faible production, rendement peu élevé et basse qualité des produits, pour en faire un secteur dynamique, capable de mener à un développement durable et de produire des avantages économiques, financiers et sociaux, pour tous les acteurs de ce secteur et pour l'ensemble de l'économie nationale. Pour arriver à cet objectif, il faudra que les produits venant de ce secteur soient à même de faire face à la concurrence sur les marchés locaux et internationaux, en qualité comme en volume, et qu'ils renforcent ainsi la sécurité alimentaire nationale et les recettes d'exportation en devises.

Nous espérons, à court terme, offrir aux pays de la région un modèle montrant comment une agriculture traditionnelle de subsistance peut être transformée en un secteur agricole moderne. Nous saisissons l'occasion pour exhorter cette assemblée et les pays de la région à s'inspirer de cette approche, consistant à mettre en œuvre de grands projets agricoles, dans le cadre de partenariats stratégiques, dans l'intérêt et pour la prospérité de la population de la région et des pays avoisinants, qui bénéficieront d'un approvisionnement garanti en aliments sains et disponibles en quantités suffisantes.

Respectable assemblée,

Les questions à l'ordre du jour de votre réunion revêtent la plus haute importance pour le Soudan, étant donné que la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale a désormais été approuvée et que les chefs de gouvernement se sont engagés à la mettre en œuvre. Cette réforme est, faut-il le rappeler, l'un des objectifs stratégiques du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, qui s'est tenu en novembre 2009. Le Soudan appuie ces efforts de réforme, qui visent à placer le Comité en première ligne, parmi les organismes internationaux qui aident à renforcer les capacités des entités nationales dans tous les pays et participent à la mise en œuvre de leurs programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Honorable assemblée,

Tous les pays ont, comme vous le savez, plusieurs défis à relever dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Le Soudan a suivi de près les efforts déployés par les différents pays, en l'absence d'un mécanisme spécialement conçu pour rassembler tous ces efforts. Nous nous félicitons des efforts récents de la FAO visant à encourager les négociations entre des pays de différentes régions afin d'établir une feuille de route indiquant les mesures à prendre pour relever ces défis. Nous apprécions également à sa juste valeur l'initiative tendant à définir les priorités à prendre en compte lors des activités réalisées par la FAO au cours du prochain exercice, puisque les programmes et les plans provenant des pays eux-mêmes reflètent mieux les objectifs nationaux - et reçoivent donc un appui plus ferme de la part des pays lors de l'exécution - que les programmes imposés qui, parfois, n'arrivent pas à soulever l'enthousiasme, ni à susciter le désir d'y participer. Cette nouvelle approche permettra, sans aucun doute, aux pays des différentes régions d'appliquer ces programmes et stratégies, en mettant à profit leurs avantages comparatifs respectifs et indiquera aux pays d'une même région ou aux pays ayant des vues similaires quelles sont les priorités communes, afin de parvenir à la sécurité alimentaire et au développement agricole durables.

Le Soudan attend avec intérêt les conclusions de vos débats, qui donneront des orientations efficaces sur la façon d'exploiter les ressources de la région et sur la formulation de programmes de coopération et de promotion des investissements étrangers.

Honorable assemblée

Au moment de conclure, nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour votre participation et à remercier la FAO de sa confiance et de l'honneur qu'elle nous a fait en nous choisissant comme pays hôte de cette réunion. Le Soudan ne manquera pas, soyez-en assurés, d'appuyer les décisions issues de vos délibérations.

Que la paix et que la bénédiction d'Allah soient avec vous.

ANNEXE F

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT INDÉPENDANT DU CONSEIL

*Monsieur le Président de la Conférence
Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,
Monsieur le Directeur général,
Monsieur le Chef du bureau régional,
Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs,
Mesdames et Messieurs,*

Introduction

Permettez-moi d'adresser, au nom du Conseil de la FAO, mes plus vifs remerciements au Gouvernement de la République du Soudan pour avoir organisé la Conférence régionale et avoir mis en place toutes les facilités pour son déroulement. Mes remerciements s'adressent aussi au Chef du bureau régional de la FAO et à son équipe, ainsi qu'à la ville de Khartoum et à l'ensemble du peuple soudanais pour la qualité de leur accueil et leur générosité.

C'est un honneur et un plaisir de prendre part, à la Conférence régionale. Notre session à Khartoum est la cinquième des cinq conférences régionales de l'année 2010. J'ai participé, au premier semestre, aux Conférences régionales pour l'Europe, à Erevan, pour l'Afrique, à Luanda, et pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à Panama. En septembre, j'étais à Gyeongju pour la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique. Je peux vous confirmer que ces réunions sont désormais de la plus haute importance au regard du rôle nouveau que les pays membres leur ont confié dans le plan de réforme.

Le cycle 2010 des Conférences régionales est un moment historique de la vie institutionnelle de l'Organisation puisqu'il constitue le premier exercice biennal de mise en œuvre du plan de réforme, le **Plan d'action immédiat**. Sa mise en place, financée au moyen du budget ordinaire, relève de notre responsabilité collective et requiert des efforts de la part des Pays membres comme du Secrétariat, à Rome et dans les Bureaux décentralisés.

Alors que la cent quarantième session du Conseil vient de se terminer, je souhaite saisir l'occasion de notre rencontre pour:

1. vous informer sur le déroulement de mon mandat de Président indépendant du Conseil et vous rendre compte de l'exécution des missions que vous m'avez confiées;
2. effectuer un point d'étape sur la mise en œuvre du plan de réforme, en ma qualité de Président du Comité de la réforme;
3. envisager les perspectives à venir pour ces différentes instances.

Premièrement, le déroulement de mon mandat.

Vous m'avez élu en novembre dernier. Je développe mon action selon cinq axes principaux dont je souhaite vous faire part:

1- collégialité: J'ai mis en place un processus de coordination informelle des présidents des comités à composition limitée et des Vice-présidents du Comité de la réforme. Il me paraît souhaitable d'avoir une approche transversale et consensuelle des tâches qui nous attendent. Des rencontres régulières de ce groupe facilitent la communication et la recherche d'une vision commune pour aborder les échéances de notre agenda. Cette concertation est élargie au Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et aux Présidents des Comités techniques du Conseil.

2- subsidiarité: Il est indispensable que les organes de gouvernance articulent leur action au mieux pour éviter les doublons et les redites. À chaque étape de la progression d'un niveau à l'autre, il doit y avoir une valeur ajoutée. Je veille à ce que ce qui est traité à un niveau ne soit pas traité une autre fois au niveau supérieur. À cet égard, le travail intersessionnel est primordial et correspond à l'esprit de la

réforme. Des initiatives positives ont été prises en ce sens. Elles vont dans la bonne direction, dans la mesure où elles permettent de préparer les sessions formelles de manière approfondie ;

3- appropriation: Le dialogue indispensable au sein des Groupes régionaux et avec eux doit s'appuyer sur des rencontres régulières afin que chaque Groupe puisse exprimer ses préoccupations et ses propositions. J'ai ainsi invité régulièrement les Présidents de Groupes régionaux à des réunions de travail, notamment sur le thème des visites de terrain ou de la réforme du Conseil. Je compte bien amplifier cette collaboration pour plus de cohésion et d'efficacité. Je saisis l'occasion pour remercier la présidence du groupe du Proche-Orient, l'Iraq, pour sa collaboration active.

4- indépendance: Chacun de vous sait qu'il est impératif de préserver ce critère, tant à l'égard des Membres, que du Secrétariat et du Directeur général, avec lesquels des ajustements sont en cours dans un climat constructif. Soyez assurés que je considère le respect de cette indépendance comme un élément déterminant du succès de ma mission. Je m'attache chaque jour à la préserver, et plus encore à l'approche des importantes échéances qui se présentent à nous, comme l'élection du Directeur général en 2011.

5- partenariat: Pour notre mission, le partenariat est primordial et nous devons nous attacher à le développer sous toutes ses formes : autres instances onusiennes, États, société civile, ONG, entreprises privées.

Deuxièmement, l'état d'avancement de la réforme

La réforme est en marche. Le temps est à l'action collective, il nous faut contribuer à consolider l'élan de ce processus, encore fragile. Ensemble nous devons lutter contre toutes les inerties, notamment en valorisant au mieux les ressources humaines de l'Organisation, dont chacun sait qu'elles sont de grande qualité. La communication interne est primordiale, car ce sont ces personnels qui mettent en œuvre la réforme au quotidien. Tout aussi important est la communication externe, à laquelle chaque pays doit contribuer.

C'est ainsi que nous pourrions espérer des résultats concrets, à Rome comme dans votre région. Les nouvelles méthodes de travail et de planification des Comités à composition limitée ont permis de déboucher, la semaine dernière, sur des recommandations encore plus précises du Conseil. Vous savez que les pouvoirs du Conseil ont été renforcés en matière de planification, d'établissement des priorités, de contrôle, de supervision et de suivi de la mise en œuvre des décisions de gouvernance. Ce Conseil a bénéficié directement des conclusions des Conférences régionales qui l'ont précédé.

Je souhaite faire un point avec vous sur cinq processus majeurs de notre feuille de route:

(1) Le groupe de travail à composition non limitée sur l'efficacité des organes directeurs: Il a été officiellement mis en place le 9 avril et a tenu deux réunions. Celles-ci ont permis de progresser vers une meilleure performance du Conseil et de ses Comités. Pour ce qui concerne le sujet sensible de la représentation au Conseil et du rôle plus exécutif de cet organe directeur, sachez que j'ai proposé au mois d'octobre un ensemble de projets de mesure, sur la base du dialogue avec les groupes régionaux. La discussion sur ce document a débuté et des aménagements sont à l'étude, avant un nouvel examen début 2011, l'objectif étant d'aboutir à un accord lors de la prochaine Conférence, fin juin.

(2) Le processus de préparation de la réunion informelle sur l'intégration des financements extrabudgétaires : Cette réunion, prévue par le plan de réforme, a été fixée au 1er mars 2011, ce qui permettra de prendre en compte les échanges qui s'y dérouleront pour la préparation du budget de l'exercice biennal 2012-2013. Il s'agit d'un outil nouveau. Il est souhaitable que chaque pays membre s'implique dans le processus de préparation et participe effectivement à cette réunion.

(3) La préparation de l'élection du Directeur général: Les modalités d'audition des candidats par le Conseil et par la Conférence ont été examinées par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques. Les propositions formulées par le Secrétariat, sur la base notamment d'une analyse comparative des règles et pratiques en vigueur au sein d'autres organisations du Système des Nations

Unies, ont été acceptées par le Conseil en mai. Par ailleurs, un appel à propositions de candidature au poste de Directeur général a été publié sur le site web de la FAO.

(4) Le Statut des Conférences régionales: Celles-ci ont acquis le statut d'Organes directeurs à part entière. C'est une avancée remarquable en termes d'affermissement de la gouvernance à l'échelon régional. Les Conférences régionales ont dorénavant un lien avec la Conférence et avec le Conseil, auxquels elles doivent également faire rapport:

- dans le premier cas, sur les aspects liés aux politiques et aux réglementations;
- dans le deuxième cas, sur les questions relatives au programme et au budget.

(5) La définition d'un programme pluriannuel du Conseil, sur deux exercices biennaux, définissant les sujets à traiter, en accompagnant les évolutions des débats.

S'agissant du budget, le Comité du Programme m'a prié d'appeler votre attention sur le rôle des Conférences régionales dans la définition des priorités régionales, en particulier pour l'Évaluation du rôle et des activités de la FAO liés à l'eau. Dans ce contexte, je vous confirme que je suis tout à fait disposé à collaborer pleinement avec le Président, le Bureau et le Secrétariat de la présente Conférence régionale, afin que cet élément clé du processus de réforme de la gouvernance soit rapidement concrétisé.

Par ailleurs, dans la mesure où le Comité de la sécurité alimentaire mondiale doit faire rapport au Conseil sur les questions de programme et de budget, je me permets de m'exprimer sur le travail effectué par le bureau de ce Comité, travail que je considère comme extrêmement positif. Les avancées significatives qui se dégagent ne peuvent que bénéficier à la relation entre le CSA et le Conseil.

Quelles sont les perspectives à court terme?

L'entrée en vigueur du nouveau calendrier de la Conférence, celle-ci se tenant désormais en juin, entraîne un raccourcissement de près de six mois de l'exercice en cours. L'agenda est chargé, il nous faut donc tirer parti au mieux du temps disponible.

À cet égard, le travail en groupes informels est une bonne approche, sous réserve qu'il soit transparent, ouvert et compatible avec les sessions officielles des organes directeurs, et qu'il ne préjuge pas des décisions de ces organes. Les groupes informels permettent de travailler en amont et d'aborder à froid des échéances importantes. Il est souhaitable que leurs travaux demeurent coordonnés et connectés à ceux du Comité de la réforme, du Conseil et des autres entités, formelles ou non.

Les prochaines réunions du Comité de la réforme traiteront des bureaux décentralisés et de la politique de rotation du personnel. Autant de questions importantes dans la perspective de la décentralisation, dont l'examen pourra être éclairé par les débats et les recommandations des Conférences régionales qui se dérouleront entre-temps. Je faciliterai la prise en compte des apports des Conférences régionales dans les processus décisionnels, notamment lors des délibérations du Conseil.

Les comités ont examiné des questions présentant un intérêt direct pour la décentralisation, notamment les progrès accomplis dans l'exécution du Programme de coopération technique. Le Comité du Programme a spécifiquement recommandé que je prenne des mesures, avec l'appui du Secrétariat, pour que les Conférences régionales soient à même de formuler des recommandations précises au Conseil sur les domaines ayant un caractère prioritaire pour les régions. Je mettrai en œuvre cette recommandation, en particulier dans la perspective de l'élaboration du Programme de travail et budget à venir.

Par ailleurs, vous savez que le mandat qui m'a été confié implique de poursuivre les contacts avec les organisations qui traitent de sujets rentrant dans le mandat de la FAO, afin que le Conseil soit tenu informé des développements qui s'y opèrent. Je veillerai à ce que le Conseil soit tenu informé des débats intéressant la FAO qui ont lieu dans d'autres instances, et à ce que le dialogue se poursuive avec d'autres organes directeurs, en particulier ceux des deux autres organisations s'occupant d'alimentation et d'agriculture dont le siège est à Rome. Par ailleurs, je poursuivrai mes contacts avec les représentants du personnel et intensifierai ceux pris avec les représentants de la société civile, notamment les ONG, et bien sûr le PAM et le FIDA. Enfin, j'ai programmé plusieurs missions sur le terrain pour rencontrer les bénéficiaires de l'action de la FAO et évaluer l'impact de la réforme.

CONCLUSION

Je tiens à vous dire une fois de plus que je suis entièrement au service de la mission que vous m'avez confiée, à Rome comme sur le terrain. Je suis à l'écoute de vos préoccupations et prêt à les faire partager à l'ensemble des pays membres chaque fois que nécessaire.

Mon pays, la France, renouvelle sa confiance en moi en me demandant d'être à nouveau candidat comme Président indépendant du Conseil. Si vous me faites confiance, je serai heureux et honoré de poursuivre activement la mission qui m'a été confiée.

Il est souhaitable que nous continuions de concentrer nos efforts sur la mise en œuvre de la réforme, que nous allions à l'essentiel sans rouvrir des points déjà acquis. La route est longue et semée d'obstacles. Le processus est encore fragile. Nous devons rester soudés et solidaires pour rendre la FAO plus efficace et plus réactive aux différents niveaux, et renforcer la responsabilité des Membres, pour atteindre notre objectif primordial, qui est de mieux lutter contre la faim.

Je note avec satisfaction que le Proche-Orient, fort de sa communauté d'intérêts et au-delà et de ses diversités nationales, a pu élaborer un cadre régional de priorités axé sur l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région moyennant une gestion durable des ressources naturelles, avec pour objectif majeur de faire en sorte que les générations actuelles et futures ne souffrent plus de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de la pauvreté, notamment dans les zones rurales. À cet effet, les pays Membres sont appelés à améliorer durablement l'offre d'aliments, à élaborer des cadres réglementaires et institutionnels en faveur de l'agriculture, de la pêche et des forêts, à protéger et valoriser les ressources naturelles, à encourager le développement des connaissances et à renforcer les capacités institutionnelles. Tout en étant souple et évolutif, le cadre régional reflète logiquement les cinq domaines d'action prioritaires que les États Membres de la région ont mis en évidence, à savoir: 1) améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle; 2) stimuler la production agricole et le développement rural pour améliorer les moyens de subsistance; 3) gérer durablement les ressources naturelles; 4) réagir aux effets du changement climatique et élaborer des stratégies d'adaptation; et 5) se tenir prêt à réagir aux situations d'urgence dans l'agriculture et l'alimentation.

Enfin, je tiens à vous réaffirmer que la réforme n'est pas une fin en soi. Mais elle permet plus d'efficience, plus d'efficacité à tous les niveaux de la FAO. Déjà le Secrétariat et la Direction ont engagé des actions pour favoriser le changement de culture. Les régions, la vôtre, se sont mieux structurées pour répondre à ce changement.

Les organes de gouvernance, le Conseil, les Comités – et moi-même – avons changé de culture pour encourager chacune des délégations à plus d'engagement et de participation au fonctionnement institutionnel de la FAO. C'est indispensable pour que nous assurions pleinement notre tâche, partout sur le terrain, dans tous les pays. Mais il est aussi primordial de développer le rayonnement de la FAO et la visibilité de son action dans les instances internationales concernées par la sécurité alimentaire, telles que le sommet sur les OMD de New York, le récent Sommet du G20 à Séoul ou encore celui sur la diversité biologique à Nagoya. Il est souhaitable que les États Membres et la FAO s'impliquent dans ces débats.

À l'instar de ce qui s'est fait avec le Comité de la sécurité alimentaire, nous avons d'autres plateformes où il est nécessaire d'assurer la cohésion (sur l'eau, la terre, le climat...). Nous devons être acteurs en la matière. Et c'est dans ce sens que la réforme de la FAO est essentielle. Ce qui nous guide tous, c'est qu'au plus vite, nous puissions, de façon durable, « éradiquer la faim dans le monde ».

Je souhaite que la présente Conférence soit fructueuse aussi bien par la richesse des débats que par la pertinence des recommandations auxquelles elle donnera lieu, contribuant ainsi, avec le soutien de la FAO, à l'épanouissement du secteur agricole et rural au Proche-Orient, ainsi qu'à la consolidation de la sécurité alimentaire dans la région. Je vous remercie de votre attention.

**TRENTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR LE PROCHE-ORIENT**

**RAPPORT DE LA
RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES**

Khartoum (République du Soudan) (4-6 décembre 2010)

I. INTRODUCTION

Organisation de la réunion

1. La Réunion des hauts fonctionnaires de la trentième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue du 4 au 6 décembre 2010 à Khartoum (République du Soudan).

Cérémonie d'ouverture

2. Le Ministre d'État de l'agriculture de la République du Soudan, M. Abbas Guma'a, a déclaré la session ouverte et M. Saad AlOtaibi, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient, s'est adressé à l'assemblée. Ont assisté à la réunion 70 participants représentant 15 États Membres et 11 observateurs des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales, ainsi que des représentants de missions diplomatiques en République du Soudan, d'organisations non gouvernementales et d'organisations de la société civile, ainsi que des représentants des médias. La liste des participants figure à l'Annexe B.

3. Dans son allocution d'ouverture, M. AlOtaibi a remercié le peuple et le Gouvernement soudanais de leur accueil chaleureux et de leur hospitalité. Il a fait observer qu'il s'agissait de la deuxième fois que la Conférence régionale se réunissait à Khartoum, à plus de 43 ans d'intervalle. M. AlOtaibi a remercié le Ministre de l'agriculture de sa participation à la cérémonie d'ouverture de la réunion, de tous les efforts consentis par le Ministère et par le Comité national d'organisation, ainsi que des excellentes dispositions et installations prévues pour assurer le succès de la réunion. M. AlOtaibi a également remercié les hauts fonctionnaires et les représentants des États Membres et des organisations internationales et régionales de leur présence.

4. Le Représentant régional a souligné le rôle que jouait la réunion des hauts fonctionnaires en tant que partie intégrante de la Conférence régionale et tribune préparatoire pour l'examen approfondi de questions techniques propres au Proche-Orient. Il a passé en revue l'ordre du jour de la Réunion et exprimé l'espoir que des recommandations positives et réalisables seraient présentées à la Réunion ministérielle, pour approbation. Il a souligné que les directives et les recommandations formulées lors de la Conférence constitueraient la base du programme de travail de la FAO et de son Bureau régional pour le Proche-Orient durant les deux années suivantes. Il a aussi appelé l'attention sur les nouveaux changements structurels, administratifs et fonctionnels dont les Bureaux régionaux de la FAO ont fait l'objet.

5. M. AlOtaibi a évoqué les trois événements parallèles organisés en marge de la Conférence régionale et il a tout spécialement mentionné le document sur le cadre de priorités régionales élaboré par le Bureau régional.

6. Dans son discours d'ouverture, le Ministre d'État de l'agriculture a vivement remercié la FAO et son Bureau régional pour le Proche-Orient d'avoir organisé la Conférence régionale de la FAO au Soudan. Il a passé en revue les principaux problèmes auxquels étaient confrontés les pays de la région dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement, évoquant en particulier les ressources en eau limitées, la désertification, la conservation de la biodiversité et la lutte contre les maladies animales transfrontières.

7. M. Guma'a a rappelé l'attachement indéfectible du Soudan au Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation et aux objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la lutte contre la pauvreté.

8. Le Ministre d'État a évoqué avec satisfaction la coopération fructueuse avec la FAO pour le renforcement de la sécurité alimentaire au Soudan. Dans ce contexte, le Gouvernement a formulé une stratégie globale de développement agricole visant à optimiser l'utilisation des ressources en terres et en eau. Il a souligné l'avantage comparatif dont bénéficiait le Soudan, grâce à ses abondantes

ressources naturelles, pour approvisionner en denrées alimentaires ses voisins importateurs nets d'aliments de base.

9. En guise de conclusion, le Ministre a rappelé les politiques déjà adoptées par son pays pour encourager les investissements étrangers dans le secteur agricole.

Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur

10. Les participants ont élu à l'unanimité M. Abdel Latif Ijaimi, Vice-Ministre de l'agriculture de la République du Soudan, aux fonctions de président et ont décidé que tous les autres chefs de délégation de la Réunion des hauts fonctionnaires seraient vice-présidents. M. Habib Ben Abdalla Al-Hasni, Directeur du Département de la coopération internationale du Sultanat d'Oman, a été nommé rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

11. Les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire annoté (NERC/10/1) et le calendrier provisoire (NERC/10/INF/2), sans y apporter de changement.

II. POINTS À EXAMINER

Incidences de la hausse des prix des denrées alimentaires et des crises économique et financière mondiales sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région du Proche-Orient

12. Les participants ont examiné le document intitulé « Incidences de la hausse du prix des denrées alimentaires et des crises économique et financière mondiales sur le développement agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région du Proche-Orient » (NERC/10/8), qui a été rédigé pour donner suite à une recommandation formulée par la Conférence régionale à sa vingt-neuvième session, tenue en 2008. Ils ont félicité la FAO de s'être penchée sur cette question mondiale urgente, notant en outre la très grande qualité du document du point de vue technique.

13. Il a été noté que l'envolée des prix des denrées alimentaires constituait une préoccupation majeure pour la région, notamment en raison de la vulnérabilité de certains pays tributaires des marchés mondiaux pour leur approvisionnement en aliments de base, sachant qu'une majorité de pays de la région étaient importateurs nets de produits alimentaires. La flambée des prix des denrées alimentaires s'expliquait par de nombreux facteurs, mais l'ampleur de ses effets sur les pays tenait avant tout à une utilisation non optimale des ressources, à l'absence de collaboration complémentaire entre les pays, à une faible productivité et à une production vivrière insuffisante.

14. Les participants ont fait observer que cette situation posait de graves problèmes du point de vue de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans de nombreux pays de la région. L'impact sur les moyens d'existence des personnes aux prises avec la pauvreté et l'insécurité alimentaire était d'autant plus fort qu'une part importante du budget des familles était consacrée à l'alimentation.

15. Les participants ont salué les mesures et les politiques adoptées par les gouvernements pour faire face aux chocs des prix des denrées alimentaires à court, moyen et long termes.

16. Pour parvenir à une amélioration de la sécurité alimentaire, les mesures des gouvernements devaient être renforcées par la coopération et le commerce régionaux, ainsi que par des investissements internationaux dans l'agriculture.

17. Les États Membres **ont été invités** à:

- i. envisager de réviser les programmes nationaux de soutien aux consommateurs pour se concentrer sur les besoins alimentaires et nutritionnels immédiats des groupes vulnérables, y compris en évaluant la consommation alimentaire par habitant et l'évolution du panier alimentaire des ménages;

- ii. adopter des politiques durables et intégrées de gestion des ressources naturelles;
- iii. étudier la possibilité d'établir une banque régionale de gènes de nature à contribuer à la mise au point de nouvelles variétés résistantes à la chaleur et à la sécheresse, compte tenu du changement climatique;
- iv. augmenter le budget de la recherche agricole et renforcer la collaboration entre pays en matière de recherche, de façon à réduire les écarts de productivité dans la région;
- v. améliorer l'efficacité des marchés et des circuits d'approvisionnement, et mettre en place un environnement commercial porteur;
- vi. améliorer les services de planification familiale dans les pays dont la croissance démographique reste élevée;
- vii. utiliser le commerce intrarégional pour faire face aux crises alimentaires, réduire l'instabilité des prix et remédier à l'incertitude de l'approvisionnement alimentaire;
- viii. promouvoir la collaboration et le commerce régionaux au moyen de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, renforcer les institutions et lever les obstacles auxquels se heurtent les coentreprises du secteur agroalimentaire;
- ix. accorder l'attention voulue à la situation de la sécurité alimentaire dans les pays où des investissements étrangers sont prévus, en veillant notamment à ce que soient respectés les droits de propriété sur les terres, en évaluant les impacts environnementaux des investissements proposés et en faisant en sorte que les communautés locales en retirent des avantages;
- x. adopter une approche intégrée du développement rural en ciblant les petits exploitants, pasteurs et pêcheurs en vue de freiner l'exode rural;
- xi. créer un environnement favorisant les investissements intrarégionaux pour assurer des complémentarités entre les pays riches en ressources naturelles et les pays riches financièrement, moyennant la révision des réglementations et des législations afin de permettre la libre circulation des capitaux.

18. Il est **demandé** à la FAO de :

- i. fournir aux États Membres une assistance technique pour actualiser leurs politiques en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition, y compris des systèmes de suivi de la sécurité alimentaire face à l'envolée des prix des denrées alimentaires et pour mettre en place une « instance régionale » sur la sécurité alimentaire;
- ii. convoquer une réunion préparatoire des pays du Proche-Orient, avant la session du CSA, afin de dégager un consensus sur les questions de sécurité alimentaire régionale;
- iii. favoriser le renforcement des capacités des États Membres en matière de gestion de l'eau en agriculture et améliorer la coopération régionale sur des questions de dimension régionale;
- iv. élaborer des directives sur l'acquisition internationale de terres et les investissements étrangers directs dans le secteur agroalimentaire.
- v. fournir une assistance technique aux États membres en vue de la préparation de stratégies et de plans d'action destinés à faire face à de prochaines envolées des prix des denrées alimentaires;
- vi. aider à mettre en place une instance régionale pour poursuivre les débats sur diverses questions liées à l'investissement agricole au Proche-Orient, y compris mise en commun d'informations et création d'un répertoire rassemblant les pratiques optimales, les réglementations et les législations pertinentes. Cette instance

contribuerait également à l'élaboration des Principes pour des investissements agricoles responsables.

Ravageurs et maladies transfrontières des plantes dans la région du Proche-Orient, en particulier la rouille noire du blé (Ug99)

19. Les participants ont examiné le document NERC/10/9, intitulé *Ravageurs et maladies transfrontières des plantes dans la région du Proche-Orient, en particulier la rouille noire du blé (Ug99)*, qui fait le point sur la situation actuelle et sur les mesures prises par les pays pour parer aux menaces que les ravageurs et les maladies transfrontières des plantes font peser au Proche-Orient, notamment la mineuse de la tomate, le charançon rouge du palmier, la mouche de la pêche, le criquet pèlerin et les nouvelles souches virulentes de la rouille du blé.

20. Comme l'avait recommandé la vingt-neuvième Conférence régionale de la FAO, le document vise plus particulièrement la rouille noire du blé, qui est la plus préoccupante des rouilles, puisque cette maladie peut entraîner des pertes allant de 70 à 100 pour cent des récoltes, contre 60 pour cent au plus dans le cas de la rouille jaune, chez les cultivars de blé sensibles.

21. Les États Membres **sont invités** à:

- i. élaborer des politiques nationales en matière de mesures phytosanitaires ou réexaminer celles qui sont déjà en vigueur, en les coordonnant sur le plan régional;
- ii. renforcer la collaboration avec la FAO, l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient et les autres organisations régionales et internationales concernées pour créer des bases de données pertinentes, échanger des informations et soutenir les activités nationales et régionales de protection des végétaux, menées en réseau;
- iii. agir sur le plan national pour mieux faire comprendre l'importance d'une utilisation sans danger des pesticides et encourager l'approche de la protection intégrée;
- iv. Poursuivre et renforcer les efforts consentis sur le plan national pour lutter contre les criquets pèlerins, avec la coopération de la FAO et des autres organisations concernées.

22. Il est **demandé** à la FAO de:

- i. continuer à prêter une aide technique pour organiser des interventions nationales et régionales afin de surveiller et de maîtriser les infestations de ravageurs transfrontières, notamment le balai de sorcière, qui a récemment contaminé les limettiers, dans le Sud de la République islamique d'Iran.
- ii. aider à renforcer les capacités humaines et institutionnelles nationales nécessaires pour appliquer les mesures phytosanitaires.
- iii. soutenir la création d'un système d'alerte rapide pour le Proche-Orient sur les foyers de ravageurs et de maladies des plantes, en particulier la rouille noire du blé.

Rapport sur les conclusions des commissions régionales et des autres réunions régionales pertinentes au Proche-Orient

23. Le document NERC/10/INF/10 examine les conclusions et recommandations des commissions régionales et des autres réunions régionales pertinentes au Proche-Orient, notamment:

La Commission de l'agriculture et de l'utilisation des terres et des eaux pour le Proche-Orient (ALAWUC);

24. Les participants ont examiné et **approuvé** les conclusions et recommandations adoptées par la sixième session de la Commission de l'agriculture et de l'utilisation des terres et des eaux pour le

Proche-Orient, qui a débattu des défis cruciaux à relever, dont les impacts du changement climatique et des sécheresses.

25. Les États Membres **sont invités** à:

- i. prendre en compte l'expérience acquise par la région et son potentiel dans le domaine des ressources hydriques non classiques utilisées en agriculture, qui pourraient être intégrés dans les futures activités prioritaires de la Commission;
- ii. prêter toute l'attention nécessaire aux recommandations relatives à la rédaction des statuts internes de la Commission et à la mise en place d'un bureau composé d'États Membres, qui serait appelé à gérer les dossiers de la Commission et les contributions aux ressources de la Commission;
- iii. aider la Commission régionale de la production et de la santé animales pour le Proche-Orient, en mettant l'accent sur le soutien des éleveurs, compte tenu de leur vulnérabilité à des problèmes comme le changement climatique, la pauvreté et l'insécurité alimentaire;
- iv. promouvoir une collaboration régionale accrue pour tirer parti des politiques récemment adoptées par certains États Membres dans les domaines de la gestion des ressources hydriques pour l'agriculture, des maladies animales transfrontières, des systèmes de culture, ainsi que de l'intensification des échanges de connaissances grâce à la mise en place de bases de données.

26. Il est **demandé** à la FAO de:

- i. fournir une assistance technique aux États membres pour soutenir la gestion durable des terres et des eaux.

Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO)

27. Les participants ont été informés que le nouveau mandat de la Commission des forêts pour le Proche-Orient était à présent élargi aux parcours, d'où le changement de titre de la Commission, qui s'appellerait désormais *Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO)*. Les problèmes régionaux cernés par la Commission étaient les suivants: la fragilité des écosystèmes des forêts et parcours, la diminution des investissements dans les forêts et les parcours, le manque d'informations sur les ressources, ainsi que les risques et la vulnérabilité liés au changement climatique et les capacités institutionnelles insuffisantes.

28. Les participants se sont dits conscients du rôle central des forêts et des parcours dans les stratégies, les plans d'action et les programmes nationaux ayant pour objet de lutter contre la désertification, d'atténuer le changement climatique et de favoriser l'adaptation à ses effets. Il a été noté en outre que le manque d'informations et de connaissances sur les forêts, les arbres et les parcours était un obstacle à la prise de décisions en toute connaissance de cause.

29. Les États Membres **sont invités** à:

- i. renforcer les efforts consentis sur le plan national pour adapter les forêts et les parcours au changement climatique, en mettant à profit les possibilités de financements internationaux, ainsi qu'en utilisant, dans des conditions de sécurité, des eaux usées traitées dans les programmes de boisement.
- ii. prendre conscience de l'importance de créer une base d'informations sur les forêts et les parcours pour appuyer la définition de plans nationaux sur les forêts et pour la gestion durable des ressources.

Commission régionale des pêches (COREPECHES) et Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)

30. Les participants ont pris note des conclusions et des recommandations formulées par la Commission régionale des pêches à sa cinquième session, en mai 2009, ainsi que par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée, à ses sessions de mars 2009 et d'avril 2010, consacrées à des questions régionales intéressant la préservation des ressources et la gestion des pêches et de l'aquaculture.

31. Les États Membres **sont invités** à:

- i. renforcer les commissions régionales chargées des pêches, en particulier la COREPECHES, afin de garantir une gestion durable des pêches et un développement durable de l'aquaculture, notamment sous l'angle socioéconomique.

32. Il est **demandé** à la FAO de:

- i. continuer à apporter un appui technique pour améliorer la coopération entre la République islamique d'Iran, l'Iraq et le Koweït en rapport avec l'initiative de la FAO et de COREPECHES en faveur de la gestion durable des pêches conformément à l'approche écosystémique;
- ii. continuer à prêter une aide technique pour permettre aux États Membres de se conformer aux règles du commerce international du poisson et de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR);
- iii. apporter tout le soutien nécessaire à l'établissement d'une organisation régionale de gestion des pêches dans la mer Rouge et dans le golfe d'Aden et mettre en œuvre dans les meilleurs délais le projet régional relatif au Programme d'évaluation des ressources marines en mer Rouge.

Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale

33. Les participants ont pris note des conclusions et recommandations formulées par la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale à sa dernière session, qui touchent aux principaux problèmes et préoccupations liés à la lutte contre le criquet pèlerin dans la région.

34. Les États Membres **sont invités** à:

- i. déployer tous les efforts possibles dans les pays touchés actuellement par des infestations de criquets pèlerins, en déployant six équipes supplémentaires, chargées de la prospection, du suivi et de la lutte contre les infestations
- ii. Veiller attentivement à communiquer au plus tôt toute information relative à une recrudescence de criquets pèlerins, et faciliter les prospections conjointes et les échanges d'informations avec des réseaux régionaux et internationaux.

35. Il est **demandé** à la FAO de:

- i. continuer à appuyer le renforcement des capacités aux niveaux national et régional dans les domaines en rapport avec les activités de lutte contre le criquet pèlerin.

III. QUESTIONS DIVERSES

36. Les participants ont pris connaissance des notes d'information technique rédigées pour cette session de la Conférence régionale, qui portaient sur des questions prioritaires pour la région qui avaient été identifiées lors des précédentes sessions. Les notes d'information suivantes ont été distribuées:

NERC/10/INF/5:	Dessalement de l'eau à des fins agricoles
NERC/10/INF/6:	Valorisation des services que rendent les parcours du point de vue des écosystèmes et des moyens d'existence
NERC/10/INF/7:	Connaissances, information et communication au service du développement agricole et rural dans la région du Proche-Orient: expériences récentes et enseignements à en tirer
NERC/10/INF/8:	Le point sur les maladies animales transfrontalières dans la région du Proche-Orient
NERC/10/INF/9:	L'adaptation au changement climatique et son atténuation: Nouvelles initiatives et point de la situation en ce qui concerne l'agriculture, les forêts et les pêches
NERC/10/INF/10:	Récapitulatif des recommandations des commissions régionales et des réunions pertinentes pour le Proche-Orient
NERC/10/INF/11:	Évaluation du rôle et des activités de la FAO liés à l'eau
NERC/10/INF/12:	Débats des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique, l'Europe et l'Asie et le Pacifique au sujet de la décentralisation et du Centre des services communs: Document présenté à la réunion du CoC-EEI

Événements parallèles

37. Les participants ont été informés que trois événements parallèles avaient été organisés, avec la participation des représentants des pays et de certaines organisations régionales, ainsi que de fonctionnaires de la FAO sur les questions suivantes:

A. Quel avenir pour l'investissement étranger dans l'agriculture du Proche-Orient ?

38. Cet événement s'est tenu le 5 décembre 2010, en présence de 69 participants, comprenant des représentants des pays et des observateurs, pour solliciter leurs vues concernant les Principes pour des investissements agricoles responsables, mis au point en collaboration avec la CNUCED, le FIDA et la Banque mondiale, et examiner tous les aspects des investissements agricoles et des interventions pertinentes, qui sont propres à chaque pays. Il a été suggéré de mettre en place une instance régionale afin de poursuivre les débats sur différentes questions inhérentes aux investissements agricoles au Proche-Orient, y compris la mise en commun d'informations et la création d'un répertoire rassemblant les pratiques optimales, les réglementations et les législations pertinentes. Cette instance fournirait également des contributions à l'élaboration des Principes pour des investissements agricoles responsables, actuellement en cours.

B. Amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition, sur le plan national et régional: tirer profit de la réforme du CSA

39. Cet événement parallèle, qui s'appuyait sur la structure et la vision stratégique réformées du CSA, a été suivi par environ 70 participants, provenant des délégations nationales, des organes régionaux, des organismes des Nations Unies, du secteur privé et du monde de la recherche et de l'enseignement du Proche-Orient. Trois questions principales ont émergé des discussions en groupe: i) la nécessité d'une approche multidisciplinaire de la sécurité alimentaire, associant diverses parties prenantes de la région; ii) la nécessité d'une stratégie à long terme pour la sécurité alimentaire et la nutrition, au niveau tant national que régional; iii) l'importance des engagements à prendre par les gouvernements

nationaux, comme condition préalable au déploiement d'efforts régionaux couronnés de succès. Il a également été recommandé d'assurer la coordination au niveau régional, pour éviter tout chevauchement d'efforts. Les participants à cet événement parallèle ont recommandé les mesures suivantes: i) miser sur des organes régionaux existants de sécurité alimentaire pour élaborer un processus de coordination ouvert à diverses parties prenantes; ii) mettre à profit les compétences techniques disponibles dans les organismes pertinents des Nations Unies; iii) organiser, chaque année, des réunions de coordination régionale, avec la participation de diverses parties prenantes, avant les sessions du CSA.

C. Évaluation du Bureau régional et du Bureau sous-régional pour le Proche-Orient

40. Cet événement parallèle s'est tenu le 6 décembre 2010, en présence de membres des délégations nationales. Un dialogue et un échange de vues fructueux ont eu lieu entre l'équipe d'évaluation et les États Membres du Proche-Orient. Ce dialogue a produit des contributions utiles à la finalisation du rapport d'évaluation.

IV. CONCLUSION

Adoption du rapport de la réunion des hauts fonctionnaires

41. Les participants ont adopté le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires après y avoir apporté quelques modifications.

Clôture de la réunion des hauts fonctionnaires

42. À la fin des travaux de la réunion des hauts fonctionnaires, M. Saad AlOtaibi, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient a remercié, pour leur participation, tous les délégués nationaux, les représentants des organismes des Nations Unies, le Chef de groupe pour le Proche-Orient des Représentants nationaux pour la FAO et les observateurs. Il s'est félicité de l'excellent appui reçu du Ministère soudanais de l'agriculture et du Comité national d'organisation.

43. Le Président, M. Abdel Latif Ijaimi, Ministre de l'agriculture de la République du Soudan, a remercié l'ensemble des délégués pour leurs interventions et leur participation à la réunion. Il a également remercié la FAO, son Bureau régional et le Secrétariat de la Conférence pour l'établissement des documents, les travaux préparatoires et le bon déroulement de la réunion.

44. M. Ijaimi a prononcé la clôture de la réunion le 6 décembre 2010 à 16 heures.